HISTOIRE
DES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES

Qui ont régné dans la Province de Dauphiné, depuis l'année 1775,

Par M. Nicolas, Docteur en Philosophie & en Médecine; Conseiller-Médecin du Roi, pour le traitement des Épidémies dans la Province de Dauphiné; Médecin de MONSIEUR, frere du Roi, & de Monseigneur le Duc d'Orléans; de l'Académie royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon; de celles de Nismes & des Arcades de Rome; Correspondant de la Société royale de Médecine de Paris; Associé honoraire de la Société économique de Savoie; & Médecin à Grenoble.

Quare omnes & singulos Medicorum cordatiores, quibus curæ, cordique salus hominum est, rogatos etiam atque etiam volo; ut in annotandis morborum historiis, si Epidemici morbi grassantur, & diligentissimi & accuratissimi sint, & quisque in suo loco, temporum & tempestatum præcedentium constitutionem & mutationem, nec non ventorum conditionem, item in barometro, mercurii motum, ac gradum caloris ex thermometro, simul adjiciant, integrasque & plenas historias, cum methodo curandi ac eventu, exhibeant. Frid. Hoffmann. de Epid. morbor. origin. Tom. I. pag. 268.



A GRENOBLE.
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
M. DCC. LXXX.

A MONSEIGNEUR

PAJOT DE MARCHEVAL, INTENDANT DE JUSTICE, POLICE, ET FINANCES DE LA GÉNÉRALITÉ DE DAUPHINÉ.

MONSEIGNEUR,

Ce n'est qu'au bienfaiteur de cette Province qu'appartient l'hommage d'un travail qui a pour objet la santé des Peuples. Si l'histoire des Epidémies que j'ai combattues sous vos ordres, peut être utile à mes concitoyens; si mes observations détruisent jamais des préjugés & des erreurs trop communs dans les campagnes, ce sera votre ouvrage, MONSEIGNEUR, *puisque c'est à vous que je dois l'honneur d'avoir*

été préposé par le Roi, au traitement des maladies épidémiques, dans la Généralité qui a le bonheur d'être confiée à votre administration. J'ai réuni dans ce premier Recueil de mes Mémoires, tout ce qui m'a paru conforme à vos vues ; ceux qui seront publiés dans la suite, auront le même but, & seront rédigés sur le même plan. Je serois bien flatté si, à la satisfaction d'avoir rempli les devoirs de mon emploi, & servi mon pays, je pouvois joindre celle d'avoir mérité votre approbation & votre estime.

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
NICOLAS, Med. Reg.

PRÉFACE.

COMME la Médecine est fille de l'observation & du temps, rien ne pouvoit l'intéresser davantage que l'établissement d'une Société, dont l'objet principal fût de rassembler les faits les plus frappants & les plus essentiels pour la santé des hommes. Ce monument manquoit à la France : il devoit être élevé par le successeur & l'émule du *bon* Henri ; par un jeune Roi qui n'a de passion que celle de faire des heureux ; qui toujours guidé par la sagesse, ne s'occupe que de la gloire de son Empire, de la prospérité publique & particuliere.

Depuis long-temps, les vrais Médecins s'élevoient avec force contre les charlatans & le charlatanisme ; mais l'hydre qu'ils combattoient, sembloit acquérir tous les jours de nouvelles forces, braver l'autorité des lois, & ménacer l'humanité des coups les plus mortels. Il étoit urgent de prendre des mesures efficaces contre les abus. Elles furent prescrites par des Lettres-Patentes du mois d'août 1778, portant établissement d'une Société Royale de Médecine ;

& cette Société a reçu la derniere sanction dans le mois d'avril de cette année 1780. Les Villes capitales & l'intérieur des Provinces verront, sans doute, disparoître bientôt cet essaim de *Maiges*, de soi-disant Opérateurs, & de brigands qui perçoivent sur le peuple l'impôt le plus onéreux, & dont les *arcanes* sont une des causes les plus redoutables de la dépopulation. Il ne m'appartient point d'anticiper sur le jugement que les siecles futurs porteront au sujet d'une Compagnie dont les travaux doivent être consacrés au soulagement des hommes : je ne puis que former des voeux, & travailler à répondre à ce que cette Compagnie a droit d'attendre des Correspondants qu'elle s'est choisis. Puisse l'art de guérir être par-tout professé & exercé avec la pureté & la noblesse si recommandées par le Prince des Médecins (*a*) ! puissent les abus n'être pas même soupçonnés !

Dès le moment de son institution, la Société royale desira qu'il y eût dans chaque Province un Médecin de Généralité (*b*), dont les devoirs seroient de surveiller plus spécialement la santé du peuple, sur-tout du peuple de la cam-

(*a*) *Lib. de decenti ornatu Medici. Lex, jusjurand. &c.*
(*b*) Voy. Mém. de la Soc. roy. de Méd.

pagne, & de vaquer au traitement des maladies épidémiques. Il est à présumer que ce desir ne sera pas sans effet; & que chaque Province aura un Médecin breveté par le Roi pour les épidémies. Il pourra résulter un très-grand avantage de cet arrangement, en ce que les Médecins de Généralité formeroient chacun un Recueil de leurs observations, qui seroient d'une utilité infinie pour les générations actuelles & pour nos descendants. La Franche-Comté & la Champagne avoient, depuis quelques années, des Médecins chargés par le Roi de porter des secours aux Paroisses épidémiées: l'utilité de ces institutions ne pouvoit échapper à la bienfaisance de M. l'Intendant de Dauphiné. Il a bien voulu m'honorer de son choix pour la partie des épidémies: & je dois avouer que le desir de m'assurer d'un suffrage qui m'honore, a soutenu & vivifié, s'il m'est permis de parler ainsi, les efforts de la gratitude & du zele. Ce desir seroit bien capable de me ramener à mes devoirs, si je pouvois les oublier.

Les observations que je publie aujourd'hui ont été faites avec la plus grande exactitude dans les différentes Paroisses où j'ai été envoyé. Je ne me bornerai point à faire l'histoire pure & simple des maladies

que j'aurai traité : je parlerai, autant que je le pourrai, des observations météorologiques, des vents dominants ou particuliers, lorsqu'il s'en trouvera dans les cantons où je serai envoyé : je ferai la description topographique des Paroisses affligées : j'examinerai quelle est la qualité des eaux qui servent de boisson aux habitants, des substances dont ils se nourrissent plus particuliérement : je ferai mention de leur maniere d'être physique & morale, de leurs habitudes, de leurs préjugés même, lorsqu'ils auront quelque rapport avec leur santé.

Il est de fait que la maniere de vivre des hommes, influe autant sur leur esprit que sur leur corps. Un paysan qui ne se nourrit que de pain d'orge, d'avoine, ou de bled sarrasin, doit avoir une constitution différente de celui qui mange du pain de froment, & vit dans l'aisance attachée à une riche agriculture. Le premier sera sujet à des obstructions mésentériques; le second le sera peu ou presque jamais : celui-ci sera bien pris dans sa taille, musculeux, ingambe, gai; l'autre n'aura que des membres grossiérement proportionnés; point d'élégance dans sa taille; son teint sera cacochyme, plombé; son esprit taciturne & morose. Dans les pays où l'on ne boit que de l'eau de

neige & crue, on voit communément des goîtres, des ſcrophules, (qui peut-être ne tiennent pas à ces ſeules cauſes.) Ces difformités ſont endémiques dans nos Alpes ; on n'en ſait pas encore la véritable raiſon. Cet objet eſt bien digne de l'attention d'un Médecin obſervateur : j'oſerai haſarder mon opinion, lorſque l'expérience m'aura permis d'en avoir une à cet égard.

Les eaux ſont plus ou moins ſalubres, en raiſon du ſite & de la nature du terrein d'où elles partent ; leur qualité a beaucoup d'influence ſur la conſtitution des hommes qui les boivent. Les montagnes dont la baſe eſt calcaire, en fourniſſent de plus ſalubres, de plus pures, de plus légeres, que celles dont la baſe eſt argilleuſe. J'aurai donc attention, dans mes épidémies, d'examiner les différentes eaux ; de déterminer leur peſanteur ſpécifique, & de remonter à leur ſource, lorſque je le pourrai, afin de m'aſſurer de la qualité du ſol.

Il eſt peu de Provinces qui ſoient plus riches en ſources minérales, que le Dauphiné : cette Province poſſede toutes celles que la Médecine peut employer au ſoulagement des malades. Mais il eſt bien ſingulier que, de toutes ces ſources, il n'y en ait qu'une dont les Auteurs

aient parlé, & qui ſoit généralement connue, ſans qu'il en exiſte une analyſe exacte dans les dépôts des connoiſſances humaines. Je dis *analyſe exacte*, car on lit dans quelques traités de matiere médicale, que les eaux thermales de la Motte ſont ſulphureuſes & ferrugineuſes, tandis qu'elles n'ont pas la plus légere odeur de foie de ſoufre, & ne contiennent pas un atome de fer. Voy. *l'Analyſe de cette ſource.*

J'aurai occaſion de faire connoître pluſieurs autres fontaines qui, paſſant par des mines de fer dont la Province abonde, deviennent une reſſource puiſſante contre un grand nombre d'infirmités. C'eſt ainſi que, par un travail admirable de la nature, que l'art ne peut imiter qu'imparfaitement, le métal qui ſillonne nos champs, & devient ſous la main de l'ouvrier qui le façonne, un inſtrument utile ou deſtructeur, peut, lorſque ſes parties ſont extrêmement diviſées, parcourir le dédale artériel & veineux, enlever les obſtructions qui s'y rencontrent, & rétablir, dans l'être vivant cette heureuſe harmonie d'où réſulte la vie générale, la ſanté (*a*). Tantôt divi-

(*a*) Chaque partie a une maniere d'exiſter & de vivre. Le corps vivant, dit M. de Bordeu, d'après

sant les molécules des fluides épaissis, & stimulant les organes, ces mêmes parties en réveillent l'oscillation & le jeu, font rentrer la nature dans tous ses droits, lui rendent sa vigueur & sa force. Telles sont les eaux aérées de Saint-Pierre d'Argenson en Gapençois, entre les villages d'Aspres & la Baume des Arnauds (*a*). D'après la connoissance pratique de leurs vertus, je suis autorisé à les assimiler aux fameuses eaux de *Pyrmont* en Westphalie. On trouve aussi de très-bonnes sources ferrugineuses à *Auriol* près de Mens; à *Aurel* entre Die & Crest; au *Pont-de-Barrès* près de Montelimart; à *Chabeuil*; à *Dieu-le-fit*, &c. Celles de *Merindol* près du Buis, sont salines & absorbantes; celles

Hippocrate, *de alimentis*, est un assemblage de plusieurs organes qui ont chacun leur vitalité, agissent & se meuvent d'une maniere qui leur est propre; & ont plus ou moins de sentiment. De l'accord de toutes ces vies particulieres, naît la vie générale que nous appellons santé. *Aquitan. min. aq. thes.* 1.

(*a*) Cette source est connue depuis plusieurs siecles, sous le nom de *fontaine vineuse*. SALVAING DE BOISSIEU l'a célébré par un petit Poëme intitulé *Ænirrhoë*. Il s'exprime en ces termes dans la préface de ce Poëme: *Est fons sapore vini in agro Delphinatum Vocontiorum Vapincensi, ad Fanum Petri Argensonii, inter Balmam & Asperos, qui vinosus ab Accolis vocatur, quòd per austerum metallicæ terræ genus profluenti sapor austerus ac vinosus insit.* Septem miracula Delphinatûs, page 108, édit. de Grenoble, 1659.

de *Laragne*, de *Molans*, de *Châtillon* en Diois, font phlogistiques, ou sulphureuses, pour parler un langage plus commun. Les sources de cette classe, sont spécifiques contre les maladies de la peau & de l'estomac, &c. sur-tout contre les poisons minéraux & corrosifs (*a*). Je ne parle pas de biens d'autres eaux dont l'énumération trouvera place ailleurs : les seules sources thermales du Dauphiné, sont celles de la Motte, dont la chaleur va à 64 degrés au thermometre de Reaumur ; & celles du Monestier de Briançon, qui sont beaucoup moins chaudes.

Lorsque je publiai, en 1770, le second volume du *Manuel du jeune Chirurgien*, j'avois déjà le projet que les circonstances vont me permettre d'exécuter. Je tâcherai de faire connoître les ressources que chaque canton possede contre certaines maladies endémiques, & d'indiquer les substances que le pauvre pourra substituer à des drogues exotiques qui sont presque toujours hors de la portée de ses facultés. La main bienfaisante de l'Auteur des choses, a dispensé les bienfaits avec une égale profusion

(*a*) Nous devons cette utile découverte à M. *Navier*, Médecin de la Généralité de Champagne, de l'Académie des Sciences. Voyez le livre intitulé : *Contre-poisons de l'arsenic & du sublimé-corrosif, &c.* Paris 1777.

dans les deux mondes connus. Si le Péruvien trouve le quinquina sous ses pas, nous possédons des plantes tout au moins aussi efficaces. Si l'Africain voit croître dans ses sables brûlants le tamarindier, dont le fruit est destiné à prévenir la dissolution putride des humeurs, dans ceux qui les mangent ou en boivent la décoction, nous avons dans nos climats l'épine-vinette, le groseiller, les prunes sauvages, qui peuvent remplir le même objet que les tamarins. La gentiane de nos Alpes est un stomachique aussi assuré que la rhubarbe, qui d'ailleurs pourroit appartenir à nos Provinces, comme à celles de la Chine ou de la Moscovie : depuis quelques années cette plante est cultivée en Angleterre, & sa végétation y est très-robuste : le séné d'Italie, de Provence ou du Languedoc ; les feuilles de Baguenaudier & de frêne, les fleurs de genêt, &c. ont une vertu purgative, & peuvent tenir lieu du séné du Levant. On peut substituer à l'ipecacuanha la racine de violette en poudre, à la dose depuis un demi-gros jusqu'à trois scrupules, ou de deux gros, en décoction dans six onces d'eau commune ; on fait bouillir jusqu'à diminution d'un tiers ; on y mêle ensuite un peu de sirop violat ; & l'on a par ce moyen un pur-

gatif très-doux & peu coûteux. La poudre de racine de cabaret a les mêmes propriétés, donnée en poudre depuis vingt-quatre grains jusqu'à quarante : il en est de même de plusieurs autres plantes indigenes, que j'aurai occasion de faire connoître ; enfin, je ne négligerai rien de tout ce qui pourra être utile à ceux dont la santé m'est confiée. Cet ouvrage portera au moins le sceau du patriotisme, s'il n'est empreint de celui du savoir. Mon seul but est de remplir avec exactitude les devoirs attachés à la charge dont le Roi m'a honoré : je renonce à toute autre prétention, & n'attends ni louange ni critique, parce que je crois ne mériter ni l'une ni l'autre. J'aurois voulu bien faire ; si je ne réussis pas, ce sera la faute de mon organisation, & non celle de mon cœur.

Nullis nota Quiritibus
Ætas per tacitum fluat.
Sic cùm transierint mei
Nullo cum strepitu dies,
Plebeius moriar senex.
Illi mors gravis incubat,
Qui notus nimis omnibus,
Ignotus moritur sibi.

SENECÆ Trag. Thyest. act. 2.

CORRESPONDANCE
En faveur des Campagnes.

Persuadé que le moyen le plus sûr de parvenir à connoître les maladies endémiques, étoit d'avoir des liaisons avec ceux qui par état veillent aux besoins des peuples, je fis annoncer dans la feuille hebdomadaire de Grenoble, du 5 mars de l'année derniere, qu'à certains jours de la semaine, je donnerois des consultations gratuites aux pauvres malades, soit de la ville, soit de la campagne; j'invitai MM. les Curés à une correspondance pour la santé de leurs Paroissiens : cette invitation a déjà eu des suites heureuses; elle a été réiterée par les ordres de M. l'Intendant, non-seulement pour le Diocese de Grenoble, mais pour toute la Province au service de laquelle je me ferai un devoir de sacrifier mes travaux. En conséquence, j'ai l'honneur de prévenir les Seigneurs, les Curés & autres personnes charitables, que, sur les mémoires qu'ils auront la bonté de me faire parvenir, relativement aux maladies particulieres à certains cantons, je serai exact à leur fournir ce que mes foibles

lumieres pourront me ſuggérer; & que j'aurai recours à la Société Royale de Médecine, lorſque les circonſtances l'exigeront. Je prie ſeulement les perſonnes qui m'honoreront de leur confiance, de vouloir bien détailler leurs mémoires avec exactitude & préciſion; il ſera utile d'expoſer quel eſt l'âge & quelle eſt la conſtitution du malade, ſon ſexe, les choſes relatives à ce ſexe, ſa condition, ſes paſſions, ſes habitudes, le début, la marche de la maladie, les remedes qu'on a employés, les ſuccès & les maux qui ont réſulté de tel ou tel traitement: je deſirerois qu'on parlât des habitations, & des facultés des malades; enfin, que ces mémoires ne laiſſaſſent aucune queſtion eſſentielle à faire.

Lorſque la maladie ſera épidémique, les perſonnes charitables ſont intéreſſées à s'adreſſer promptement à M. de Marcheval, afin que le Médecin de la Généralité ſoit envoyé au ſecours des Communautés affligées. Il ſeroit bien eſſentiel qu'on s'opposât à une épidémie dès qu'elle s'annonce; on arracheroit bien des victimes à la mort.

Comme les ſoins contribuent ſouvent plus à une guériſon, que les remedes, il ſeroit auſſi très-utile qu'il y eût dans chaque

chaque Paroisse une ou plusieurs femmes, que MM. les Curés encourageassent à se livrer au soin des malades ; lorsque j'ai eu le bonheur de rencontrer quelqu'une de ces femmes, il m'a semblé que ma pratique devoit avoir plus de succès : si je m'exprime à ce sujet avec autant de naïveté, c'est que j'ai eu occasion de juger de l'importance de la chose. Je souhaiterois encore qu'on se procurât un livre que M. Demarque, Docteur en Médecine, vient de faire imprimer à Paris, sous ce titre : *Le Guide du malade*, 1 vol. *in-12*. Cet ouvrage répond à son titre, & peut être de la plus grande utilité, par les sages maximes qu'il renferme.

Avant que de finir cet avertissement, je crois devoir prémunir le public contre les atteintes qui peuvent être portées à sa santé ; contre ces êtres dangereux, qui sans avoir la plus légere connoissance en Médecine, s'ingerent avec une coupable audace, à remplir les fonctions importantes de Médecins ; & qui, glanant dans un sol étranger, ne s'appliquent qu'à faire des dupes, & pourchassent la confiance des peuples à force d'importunités & de mensonges ; contre ces coureurs se disant privilégiés, qui ravissent, sur tout au paysan crédule, un pain indis-

pensable pour la subsistance de sa famille. C'est dans les campagnes sur-tout, où ces vampires vont chercher à se repaître de la sueur des malheureux, parce que les loix les bannissent des grandes villes. La Société Royale de Médecine, chargée de veiller à l'exécution de ces loix, a pris les plus sages précautions pour écarter le charlatanisme; tout baladin, distributeur de remedes, qui se dira breveté par cette Compagnie, doit être regardé comme un imposteur, dont l'audace mériteroit une punition exemplaire, eût-il même acheté des grades dans une de ces Universités qui en font le trafic le plus honteux & le plus abusif.

INOCULATION.

La petite verole est une maladie exanthémateuse, inflammatoire, le plus souvent épidémique. Cette maladie dont l'idée glaçoit d'effroi, il n'y a pas bien long-temps, n'est le plus souvent dangereuse, que parce qu'on la traite mal, en prodiguant des remedes que la nature a en horreur. Il est possible de borner les progrès d'une épidémie varioleuse, comme ceux de toute autre maladie: il est démontré, par l'expérience, que des parents attentifs ont préservé des enfants en les isolant, & en empêchant toute

communication avec les variolés, ou les personnes qui en approchent (*a*) : l'idée d'un germe inné, n'est plus qu'une idée surannée.

L'inoculation est un moyen sûr pour préserver des enfants bien constitués des ravages d'une épidémie varioleuse. Les avantages de cette opération ne sont plus problématiques : ses succès, soutenus dans toute l'Europe, ont fait taire les détracteurs (*b*). La sagesse de quelques Cours souveraines, & notamment du Parlement de Dauphiné, a pourvu cependant à ce qu'on n'inoculât pas dans l'enceinte des villes, à cause du danger des communications. Quoique le levain varioleux ait beaucoup perdu de son activité & de sa force, lorsqu'il a été élaboré dans un sujet, il a été prudent d'empêcher la propagation de la variole par les inoculés.

Plusieurs Médecins ont établi des maisons d'inoculation dans des lieux isolés : j'ai choisi la maison du sieur Rey, Maître en Chirurgie à Seissin, près de Grenoble, au-delà du Drac. Comme je pratique l'inoculation suttonienne depuis longtemps, cette méthode sera préférée à

(*a*) *Voyez* Hist. de la pet. vérole, par M. Paulet. M. P.

(*b*) Voyez *le cri de la Nature en faveur des enfants nouveaux-nés*, page 150.

toute autre dans la maison d'inoculation, & je me ferai un plaisir de donner mes conseils à cet égard aux personnes charitables qui les demanderont.

EPIZOOTIES.

La Médecine comparée, ou la Médecine des animaux, est un objet trop essentiel aux cultivateurs & à l'Etat, pour que la Société Royale négligeât de s'en occuper. Les maladies de l'homme n'épargnent pas les animaux soumis à son empire (*a*): il est même assez ordinaire de voir les épizooties succéder aux épidémies ou les précéder. Dans ces circonstances malheureuses, la Société Royale de Médecine enverra, s'il est nécessaire, un des Médecins consultants qu'elle s'est attaché, dans les pays affligés. Mais comme cette Compagnie a demandé à chacun de ses différents Membres de la Province, un exposé succinct des maladies dont les bestiaux sont attaqués dans le pays qu'il habite, avec le nom vulgaire de ces maladies & leur traitement, je prie MM. les Curés & cultivateurs de me faire part de leurs observations, afin que j'en adresse le résumé à la Société.

(*a*) Voyez *l'Exposé des moyens curatifs qui peuvent être employés contre le mal pestilentiel des bêtes à cornes, &c.* par M. Vicq d'Azyr, *&c.*



HISTOIRE
DES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES.

ÉPIDÉMIE

Qui régna dans le bourg de Voreppe & dans quelques hameaux circonvoisins, dès les premiers jours du mois de décembre 1775, & en janvier 1776.

Cùm modò frigoribus premimur, modò solvimur æstu,
Tempore non certo, corpora langor habet.
Ovid.

L'Automne de l'année 1775 fut assez égale, assez belle à Grenoble & dans presque tout le Dauphiné: vers le commencement de novembre le ciel s'obscurcit, & dans la derniere quinzaine de ce mois, il fut couvert de nuages épais. Les jours ne ressembloient qu'à des crépuscules d'un beau Constitution de l'athmosphere.

jour d'été, & le ſoleil ne dardoit point ſes rayons juſqu'à la ſurface de la terre : il y eut peu de variations dans les barometres & dans les thermometres ; l'air étoit lourd, peſant, ſans élaſticité ; tout le monde ſe plaignoit d'un mal-aiſe qui tenoit beaucoup de la fatigue ; les fibres étoient dans un état de ſtupeur & de relâchement : les montagnes qui environnent Grenoble, & ſur-tout les Alpes, étoient couvertes de neige ; le vent de ſud domina pendant tout ce mois ; à ce temps nébuleux& lourd, ſuccéda tout-à-coup un vent de nord-oueſt très-vif & très-ſec ; le ciel s'éclaircit & devint plus ſerein ; il y eut de fortes gelées ; le froid fut cuiſant le matin & le ſoir (*a*).

Un paſſage auſſi prompt de la conſtitution de l'athmoſphere tempérée, mais peſante & humide, à une conſtitution ſeche & froide, ne pouvoit qu'influer ſur la ſanté des habitants des lieux où elle régnoit ; & principalement ſur les gens de la campagne : le froid reſſerra, criſpa, roidit les fibres ; les pores n'offrirent plus d'iſſue à l'humeur perſpiratoire ; cette ſécrétion utile & ſalutaire une fois ſupprimée, l'économie animale dut ſubir des

Effet des variations de l'air.

(*a*) Huxham, tom. 1, pag. 263, parle d'une conſtitution du ciel, abſolument ſemblable à celle dont je viens de faire l'hiſtoire elle régna dans le même mois ; les maladies furent à-peu-près les mêmes en novembre 1741, ſuivant cet Auteur.

altérations étranges. Aussi le paysan & l'homme de peine furent-ils les premiers affectés ; assujettis à des travaux forcés & continuels, qui entretiennent une abondante transpiration, & négligeant toute espece de précaution contre l'intempérie de l'air, les gens qui ne vivent qu'au prix de leurs sueurs, essuyerent les premieres atteintes du froid ; & leurs corps souffrant en même temps le contact des corpuscules de neige, que les vents détachoient de la surface des montagnes, il ne pouvoit qu'en résulter une épidémie générale parmi cette classe de citoyens, sur-tout parmi ceux qui négligoient de se couvrir en raison de l'intensité du froid.

Cette épidémie fut à-peu-près de la même nature, que celle qui régna à Londres en 1675, & dont Sydenham a fait l'histoire (*a*) : c'est le catarre épidémique d'Huxham (*b*) ; la grippe qui régna dans presque toute la France il y a plusieurs années : elle fut précédée à Grenoble, par une enflure aussi épidémique des glandes du cou, connue sous le nom de *cornes*, d'oreillons. On trouve une bonne description de cette maladie dans le Journal de Médecine du mois de novembre 1757 ; par M. Rochard, Chirurgien, à Belle-Isle en mer.

(*a*) Sydenham. Opera, tom. 1, pag. 150, 194 & passim.

(*b*) Tom. 1, pag. 153, ann. 1737 ; 299, ann. 1744, ibid.

Histoire topographique. Le bourg de Voreppe (*a*) où je fus envoyé par M. l'Intendant de Dauphiné, est situé à deux lieues ouest de Grenoble, à l'extrémité d'une plaine très-fertile, qui s'étend de l'est à l'ouest, le long de la riviere d'Isere, qui souvent la couvre de ses eaux, & y dépose un limon qui forme un engrais excellent. La montagne sur laquelle est bâtie la Chartreuse de *Chalé*, est au nord-est des habitations, & forme de ce côté une barriere impénétrable; à l'ouest, s'ouvre une plaine très-vaste, bien habitée, & dont l'agriculture est riche; au nord plein, se présente un détroit dont la plus grande partie est occupée par un ravin dangereux: c'est le chemin qui conduit au village de *Pomiers*, à Saint-Laurent-du-Pont & à la Grande-Chartreuse. Ce ravin sépare la plaine de Voreppe de celle de Moirans; le sol de ces deux plaines est absolument différent; les hameaux de Voreppe sont dans la plaine à l'est, le long de la grande route de Grenoble: les différentes sources dont les habitants font leur boisson, viennent de la chaîne de montagnes qui court au nord de la plaine; elles sont très-pures & très-légeres.

Symptomes. L'épidémie s'annonça à Voreppe par les signes

(*a*) *Vorapium*, mot dérivé de *ora Alpium*, entrée des Alpes, parce qu'auprès de ce bourg commence la chaîne des montagnes.

caractéristiques des affections catarreuses. Les malades se plaignoient d'une pesanteur dans la tête, qui dégénera bientôt en une véritable douleur; les yeux étoient rouges, le teint vif & animé; bientôt succédoit l'enchifrènement; & la fluxion parcourant les dégrés assignés & connus par les bons Médecins, le gosier étoit affecté; l'humeur passoit ensuite à la poitrine, & excitoit la toux en irritant les fibrilles nerveuses des tubes bronchiques.

Ce n'est pas tout encore: comme le relâchement étoit général dans tout le système fibrillaire, la crispation causée par le froid, fut aussi générale; & une partie de l'humeur destinée à être évacuée par les pores cutanés, se porta sur les intestins. Dans la plupart des malades, il survint d'abord un dévoiement léger, qui fut bientôt suivi de la diarrhée, laquelle dégénera en dyssenterie dans ceux qui se négligerent; ainsi le bas ventre, les secondes voies furent affectés d'un véritable catarre: l'estomac ne fut pas exempt de cette affection; il devint inhabile aux fonctions auxquelles il est destiné. J'observai dans quelques malades des nausées, des *vomitions* spontanées & sans effort (*a*); quelquefois



(*a*) Il faut distinguer deux choses dans l'action qu'on appelle *vomissement*; 1.° l'action en elle-même, qui n'étant pas constante, ne doit pas être regardée comme morbifique; 2.° l'expulsion violente des matieres hors de l'estomac,

la langue étoit blanche, d'autrefois limoneuse, tantôt d'un rouge clair ou d'un vif animé, suivant le degré de la toux, & la quantité de l'humeur morbifique. La toux étoit violente chez quelques malades ; & dans ces cas, l'irritation & les secousses communiquées au diaphragme & à l'estomac, procuroient la *vomition* ; dans d'autres, le vomissement avoit lieu, par la dépravation des sucs gastriques, & par l'âcreté de la bile, dans les tempéramments robustes, secs, & bilieux.

Pronostic. La maladie dont je viens d'exposer la maniere d'être, ne me parut d'abord avoir rien d'effrayant. Le pouls des malades étoit souple, quoique plein, souvent *capital*, suivant le degré de la douleur de tête ; quelquefois intestinal, lorsque le catarre gagnoit les intestins ; jamais assez dur pour caractériser l'inflammation de la plevre ou des poumons. Je ne vis que deux femmes en qui la maladie avoit dégénéré ; l'une parce qu'elle avoit été mal traitée & négligée ; l'autre parce qu'elle accoucha dès le premier jour de l'invasion de la maladie, & qu'elle fut traitée aussi avec peu de ménagement. On sait que les paysans ne suivent presque jamais ce qu'on leur prescrit ; qu'ils boivent froid,

doit toujours être attribuée à quelque sorte irritation, & constitue une maladie. La *vomition* est l'expulsion paisible & non morbifique des aliments hors de l'estomac ; le *vomissement* est une action tumultueuse, une maladie.

lorsqu'on leur recommande de boire chaud ; & que chaque femme a ses spécifiques auxquels elle ajoute une foi aveugle. La premiere des deux femmes dont il est question, avoit avalé un certain breuvage qui la réduisit dans l'état le plus triste ; elle perdit connoissance ; le cerveau & la poitrine s'embarrasserent ; & la mort étoit prochaine lorsque je fus appellé : il étoit encore temps de la rendre à la vie ; elle fut saignée au pied, & l'orage se dissipa. L'autre se trouvoit mieux lorsque je partis ; & j'ai appris depuis, que, fidelle au traitement, elle s'étoit rétablie.



Je jugeai devoir en général diriger mon traitement sur trois indications. La premiere, de rétablir la sécrétion de l'humeur perspiratoire : la seconde, de prévenir l'engorgement du poumon, ou de faciliter la sortie de cette humeur épaissie dans les bronches ; la troisieme enfin, d'adoucir l'âcreté de cette même matiere, lorsqu'elle affectoit le canal intestinal, & d'empêcher qu'en stimulant la membrane villeuse de cet organe, elle ne procurât une dyssenterie dont les suites sont toujours à craindre parmi le peuple. Je recommandai aux Chirurgiens que les Officiers municipaux chargerent de mon ordonnance, de remplir la premiere indication en donnant, dès l'invasion, la tisane de fleurs de sureau, édulcorée avec une cuillerée de miel, pour chaque pinte d'infusion ; ou de faire fondre deux onces



de manne dans chaque pinte de tisane, le premier jour. Les purgatifs m'ayant paru contre-indiqués, eu égard à l'irritation, je les proscrivis de l'ordre du traitement.

Dans le cas que la poitrine ne se débarrassât pas aisément des crachats, que la toux fût seche & vaine, je recommandois de donner deux grains de kermès minéral dans la tisane, & deux gros de sirop de diacode le soir, s'il y avoit agitation, insomnie, anxiété, eu égard cependant à l'âge, à la force & au tempérament des malades. J'ordonnai aussi dans dans les mêmes vues, de faire avaler un bol composé de vingt grains de nitre, un demi-grain de laudanum solide, & un grain de camphre, incorporés dans suffisante quantité de sirop de diacode; la tisane de grande consoude fut indiquée pour lubréfier le canal intestinal, dans les cas où l'irritation seroit très-vive; deux jours après l'usage de la tisane simple, on devoit y ajouter, par chaque pinte de liqueur, un demi-gros de simarouba, & faire boire, toutes les trois heures, un verre de cette décoction. Les lavements de bouillons de tripes & mucilagineux ne furent pas oubliés.

J'interdis aux paysans l'usage du vin, parce que chez eux l'abus est toujours à côté de ce qu'on leur permet en fait de régime. Lorsque la langue & l'haleine des malades annonçoient de la putridité, je faisois substituer aux bouillons gras, des crêmes

de pain, ou les panades simples quand il n'y avoit aucun danger de permettre des aliments solides.

Les saignées en général étoient contre-indiquées ; je recommandai aux Chirurgiens de ne les appliquer que dans des cas urgents : faites sans discernement dans une pareille circonstance, elles auroient été nuisibles, sur-tout dans les premiers temps de la maladie. Il faut être bien réservé sur cette opération à l'égard des paysans, sur-tout dans les maladies catarreuses (*a*). C'est une vérité bien démontrée, que les Chirurgiens des campagnes abusent cruellement à cet égard & du privilege qui leur est accordé, & de la crédulité populaire. En saignant mal-à-propos, on affoiblit la nature ; on la rend inhabile aux efforts qu'elle médite, & dont beaucoup de fievres que l'on s'attache à combattre, sont l'instrument. La fievre par elle-même n'est jamais qu'un moyen nécessaire pour assimiler & expulser la matiere morbifique : il faut aider cet effort, & ne pas le distinguer de la maladie principale, c'est travailler à la perte du malade. Il me parut donc très-essentiel de prescrire aux Chirurgiens de ne pas saigner, sans raisons suffisante, à la premiere invasion de la fievre ; mais de laisser à cette fievre, quand elle auroit lieu, le temps de faire la coction de la

(*a*) *Voyez* l'épidémie du Villard-de-Lans.

maladie ; & de ne travailler à la calmer, que dans le cas où elle seroit trop vive & trop intense.

C'est par un traitement aussi simple, aussi naturel, que j'obviai aux maux contre lesquels M. l'Intendant de Dauphiné voulut bien me commettre ; c'est par mes soins & mes conseils que la maladie fit peu de progrès : & je me crus bien récompensé d'avoir pu répondre aux vues d'un Gouvernement qui s'occupe sans cesse du bonheur & de la santé des peuples.

L'épidémie dont je viens de faire l'histoire, régna à Grenoble dans les mois de février & mars de l'année 1776, avec les mêmes symptômes : presque tout le monde en fut atteint ; mais elle ne fut à craindre que pour les vieillards dont un grand nombre paya le tribut à la nature.

ÉPIDÉMIE

De la Motte-d'Aveillan, en avril & mai 1777.

> *Quatuor anni temporibus, variisque aëris constitutionibus, neque minus locis, prout ea varium situm habent, ventisque exposita sunt, quasdam familiares & proprias quasi esse ægritudines, non dubitandum est.* Frid. Hoffman. tom. I, de morb. epid. origine.

SI l'inconstance des saisons fut la cause de plusieurs maladies pendant l'année 1776, la même cause a influé sans doute sur celle de 1777. Les fluxions catarreuses, les fievres automnales & putrides, ne semblerent être calmées en quelques endroits, que pour se porter dans les cantons qu'elles avoient semblé respecter, & s'y produire sous d'autres aspects. Le genre des maladies regnantes fut à peu-près le même, ou plutôt elles furent une continuité de celles de 1776.



Constitution de l'athmosphere.

L'hiver de 1777 commença de très-bonne heure; il fut long, très-humide & assez rude; nous ressentîmes, à la vérité, un froid moins cuisant que l'année précédente; mais l'athmosphere fut plus chargée en général, plus lourde, plus épaisse, plus mal-saine encore; le mercure fut

presque toujours bas dans les barometres ; les vents de N. O. dominerent : les beaux jours que l'on eut depuis le commencement du mois de mars, annoncerent que la végétation seroit précoce. La température fut chaude ; & dans la Semaine Sainte (du 23 au 30 mars) on sembloit être au mois de juin : le temps changea presque subitement le jour de Pâque ; il y eut une différence trop marquée entre la derniere quinzaine de mars & la premiere d'avril, pour que la végétation n'en reçût aucune atteinte. Il gela les 4, 5, 6 & 7 de ce mois, & les arbres fruitiers, qui déjà étoient en fleurs, reçurent un dommage considérable.

Bien des personnes avoient déjà quitté les habits d'hiver à la premiere apparition du beau temps ; le paysan, dans les campagnes, étoit fortement occupé aux labeurs de l'agriculture, & travailloit en chemise dans les endroits sur-tout qui se trouvent à l'abri des vents. Telle est la terre de la Motte, où régna l'épidémie dont je vais m'occuper.

Histoire topographique. La Communauté de la Motte est à cinq lieues S. O. de Grenoble ; elle est composée de plusieurs hameaux, & assez connue par les eaux thermales qui sortent de son territoire, sur les bords du Drac, au pied d'une colline très-escarpée, dont le sein renferme du charbon fossile ; cette substance minérale se trouve aussi en abondance

dans

dans toute la vallée ; & les habitants n'ont qu'à se donner la peine de creuser des puits pour trouver ce charbon, ce qui fait tout leur commerce & leur principale ressource. Il est à présumer que c'est en passant à travers des mines de charbon & des pyrites accumulés, que les eaux de la Motte acquierent leurs propriétés ; & cette chaleur qui les distingue des eaux de Balaruc, de Bareges, d'Aix, &c., &c. Dans un temps où le Drac étoit débordé & gênoit l'écoulement de la source thermale, le thermometre que j'y portai monta à cinquante-deux degrés le 12 mai, & à soixante-quatre le 20 août de cette même année (*a*). Ces eaux mériteroient d'être plus fréquentées ; & le seroient, sans doute, si l'accès en étoit plus facile ; soit par les guérisons étonnantes & nombreuses qu'elles ont opérées ; soit par l'utilité que le Ministere pourroit en retirer pour la santé des Soldats qui ont été mutilés pour le service de l'Etat.

Les hameaux de la paroisse de la Motte, sont dispersés dans une vallée dont la pente est assez rapide, & qui s'étend de l'est à l'ouest ; celui où se trouve l'église, porte le nom d'Aveillan ; il est adossé à la colline qui le couvre du côté de l'est ; au nord, il a encore des hauteurs ; &

(*a*) Voyez ci-après le précis de l'analyse des eaux de la Motte.

au midi, des montagnes assez élevées, mais du troisieme ordre néanmoins parmi celles du Dauphiné; on trouve dans ces montagnes des mines de fer & de plomb. Tout le vallon n'est ouvert qu'à l'ouest, du côté du pays de Trieves, dont le Drac le sépare; les montagnes du Diois bornent son horizon occidental. Le terrein est fertile & extrêmement couvert d'arbres fruitiers, de noyers & d'autres arbres utiles. Aveillan & les autres hameaux qui furent les plus maltraités par l'épidémie, ne reçoivent le vent de nord, que par reflet de l'ouest à l'est; & ce vent réfléchi ne trouvant pas à s'échapper à cause de l'élévation du côteau, il s'appesantit sur les habitations, & y dépose les miasmes dont il peut être chargé; aussi regne-t-il souvent des maladies épidémiques dans ce pays. D'un autre côté, les émanations minérales qui sont très-abondantes, dans toute la terre de la Motte, à cause des mines de charbon qui s'y trouvent par-tout, absorbent entiérement l'air qu'on y respire, & le privent de son élasticité. Joignons à toutes ces causes, la mauvaise nourriture, la misere, la puanteur des habitations, la négligence du paysan à se garantir des variations de l'air, & nous aurons un tableau fidele des principes & des causes pocatarctiques de l'épidémie, qui est l'objet de ce Mémoire.

Cette épidémie avoit tous les caracteres d'une fievre putride nerveuse (*a*) ; elle préludoit par un dégoût absolu pour toute espece d'aliment ; par l'abattement des forces, par un mal-aise singulier, par une douleur de tête gravative, de petits frissons, sur-tout à la région des reins, & des accès de fievres sans ordre pendant la journée ; la bouche étoit amere, & la langue se couvroit d'une croûte jaunâtre ; quelquefois le malade vomissoit des matieres bilieuses ; le pouls étoit assez développé dans ce premier temps ; il approchoit du naturel. Diagnostic. Premier temps de la maladie.

Vers le quatrieme jour, que l'on pouvoit regarder comme le commencement du second temps de la maladie, la fievre devenoit continue ; le pouls se concentroit ; la peau étoit seche, aride & brûlante ; la langue, d'un rouge enflammé & comme gersée ; on voyoit à sa racine une croûte jaunâtre ; le milieu étoit raboteux, & sa pointe d'un rouge vif, mais lisse ; le ventre étoit resserré ; les hypocondres durs & tendus ; les urines ne couloient qu'en petite quantité & avec peine ; les malades les rendoient avec douleur ; elles étoient briquetées : dans cet état des choses, la tête s'embarrassoit ; les idées étoient confuses ; il y avoit assoupissement comateux, quelquefois Seconde période.

(*a*) *Typhus nervosus* Sauvag. *Febris nervosa* Huxham *de aëre, tom. I & III. Hectica maligna* Willis.

délire ; la respiration étoit grande, toujours plus ou moins gênée : dans quelques sujets, le pouls étoit vif, dur, inégal, *intestinal*, dès le commencement de la seconde période : il y avoit des soubresauts dans les tendons ; aridité à la peau ; tremblement universel, sur-tout de la langue que les malades tiroient avec peine hors de la bouche (*a*) ; insomnie continuelle ; de petites selles très-fréquentes, séreuses, & d'une fétidité insupportable ; quelquefois on y voyoit des vers ou isolés, ou en peloton : dans cet état, lorsqu'on exploroit le pouls, on sentoit l'artere frémir sous les doigts indicateur & du milieu ; les pulsations sembloient venir s'y briser en éclats (*b*) ; rarement il y eut des éruptions à la peau : un Chirurgien m'assura cependant qu'il en avoit vu dans quelques malades : la surdité fut un symptome assez général, vers le neuf ou dixieme jour ; elle étoit de bon augure ; je l'ai vu s'étendre quelquefois jusqu'à la fin de la convalescence (*c*).

Troisieme période. Les malades que je trouvai dans le troisieme temps de la maladie, vers le dixieme ou onzieme jour, avoient tous la langue noire, l'haleine

(*a*) M. Maret, célebre Médecin de Dijon, avoit observé le même symptome. Voyez *Mémoire sur une fievre épidémique.*

(*b*) J'ai eu occasion de vérifier plusieurs fois cette observation. *Voyez* la Gazette de santé, année 1775, n.° 3.

(*c*) Baglivi *Prax. med.* page 70. Maret, *loc. cit.* Hoffmann. tom. I, pag. 350.

fétide, les dents sales & couvertes d'un enduit bourbeux : le pouls, dans cet état, approchoit souvent du pouls naturel, & n'avoit pas le moindre rapport avec les symptomes qui se présentoient (*a*); le ventre étoit météorisé, sensible; les lassitudes spontanées, dont on s'étoit plaint dès l'invasion de l'épidémie, se changeoient en douleurs très-vives, sur-tout aux jambes & aux bras. Je n'ai jamais pu rencontrer la douleur du falon, dont parle M. Maret, quoique l'épidémie de la Motte ait été de la même nature, que celle dont ce Médecin savant fait l'histoire (*b*).

Avant mon arrivée au foyer de la contagion, plus de vingt chefs de famille avoient succombé; il est à remarquer que les jeunes gens échappoient presque tous au danger; on peut en dire autant des femmes en général. La consternation étoit répandue dans toute cette paroisse; le paysan épouvanté attendoit la mort, comme inévitable, & la peur faisoit quelquefois tout son mal. On parloit d'empêcher que cette Communauté ne communiquât avec les autres; & lorsque je parus, on me dit bonnement *que je venois chercher la mort*. La maladie sembla perdre son activité, à mesure que je faisois renaître l'espoir dans les

(*a*) Sauvag. *Nosol.* class. 2, ord. iv.

(*b*) *Voyez* le Mém. cité, à la note *c*, page 17.

esprits (*a*). J'employai peu de remedes, & je réussis néanmoins, dans huit jours, à conduire plus de soixante malades à la convalescence.

Peu d'habitants aisés furent affectés de cette maladie ; l'extrême pauvreté, ou la négligence des paysans ne me permirent pas de faire les observations que j'aurois pu désirer. Le peuple a ses préjugés & ses erreurs qu'il est difficile de vaincre, & souvent nécessaire de respecter : en général, la maladie étoit jugée vers le quatorzieme jour ; les malades qui survivoient à cette époque, réchappoient presque tous.

Quatrieme période. La surdité permanente fut toujours le signe d'une heureuse terminaison ; peu-à-peu la langue perdoit son enduit & son aridité ; l'enchifrenement cessoit alors ; les sueurs étoient très-abondantes ; le ventre se relâchoit, & les urines couloient sans peine.

Je ne vis mourir qu'un seul paysan, qui se refusa à toute espece de secours avec une obstination cynique : le neuvieme jour de sa maladie, la tête se prit par degrés ; je prédis sa mort pour le sur-lendemain ; il périt après une agonie peu tumultueuse : cet exemple rendit les autres malades

(*a*) *Hoffmann*, tom I, page 203, *& passim* ; *Baglivi*, *Sydenham*, *&c.* disent que rien ne dispose plus à être infecté d'une contagion regnante, que la crainte & le découragement,

plus dociles, & la perte d'un seul fut utile au plus grand nombre.

Le traitement que je prescrivis fut bien simple. Comme dans la premiere période, tout annonçoit un embarras saburreux dans les premieres voies, & une disposition marquée à l'engorgement de la tête & à l'alkalescence; je crus que les principales indications que j'avois à remplir, étoient d'évacuer l'estomac par des émétiques, & de donner ensuite quelque léger purgatif, pour entraîner les matieres putrides, qui annonçoient devoir infecter la masse générale des humeurs. Traitement dans la quatrieme période.

Conséquemment à ces vues, je commençois à donner quelques grains de tartre stibié en lavage, & je l'associois à une bonne pincée de sel marin, pour obtenir & le vomissement & des selles en même temps; l'émétique donné de cette maniere, est toujours purgatif & produit de très-bons effets.

Les bouillons gras furent absolument interdits aux malades; je n'en permis l'usage que dans la convalescence : c'est une erreur que de vouloir forcer les malades, & sur-tout les paysans, à prendre du bouillon de viande, sous prétexte de soutenir les forces; la nature s'explique à ce sujet dans le plus grand nombre des maladies, par la répugnance extrême que les malades ont pour cette espece d'aliment. Les bouillons gras, font Traitement.

dans cette circonstance, ce que seroit une quantité d'huile, avec laquelle on voudroit éteindre un incendie. Je crois donc qu'on doit absolument bannir les bouillons gras du traitement des maladies putrides & populaires.

Dans la seconde période. Je substituois aux bouillons de viande, un autre bouillon fait avec une poignée de laitues, de pimprenelle & d'oseille, avec demi-poignée de mie de pain blanc quand on en trouvoit, ou du pain dont le paysan se nourrissoit avant sa maladie; après une demi-heure d'ébullition, je faisois jeter dans le pot une poignée de cerfeuil; une petite cuillerée à bouche de sel marin, pour un pot d'eau, & gros comme une noix de beurre frais; on passoit ensuite le tout à travers un linge, & l'on en donnoit une petite écuellée de trois en trois heures.

Traitement. Entre les bouillons, je faisois donner de temps en temps un verre d'eau de fontaine, aiguisée jusqu'à agréable acidité avec l'esprit de vitriol ou du vinaigre (*a*). Je fis usage aussi de l'eau anti-putride de M. de Beaufort, qui est une combinaison d'esprit de soufre, de jus de citron,

(*a*) *Fuller* rapporte des observations frappantes en faveur des acides, dans le cas de maladies putrides. *Is simul ac sumpserat*, dit-il, *quanta*, *Deus bone! rerum mutatio*. Pharmacop. ex tempor, pag. 216. *Voyez aussi* l'épidémie du Fort-Barraux.

de sel d'absynthe, de sel polychreste de Glaser, d'esprit de vin ou de cerises, enveloppés dans une suffisante quantité d'eau de pluie.

Je purgeai mes malades avec la poudre purgative universelle, qui se trouve dans les boîtes que le Gouvernement fait distribuer : je dois observer ici que la dose ordinaire prescrite à trente-six grains, m'a paru trop forte en général ; cette poudre purge sans irritation à la dose de trente grains.

Les lavements que j'étois dans le cas de prescrire, étoient préparés avec une décoction de mauves & de pariétaire ; & l'on jetoit quelques cuillerées de vinaigre dans la décoction.

La thériaque ou la confection d'hyacinthe dissoutes dans un peu de bon vin rouge, étoient la potion cordiale ordinaire. J'ai fait usage du camphre & du kermès minéral, dans très-peu de cas, lorsqu'il falloit relever les forces & exciter la transpiration. Dans la troisieme période.



Les vésicatoires réussirent très-bien ; je les faisois appliquer aux jambes, & les laissois couler jusqu'à parfaite guérison.

Mes malades buvoient par jour deux ou trois pintes de la tisane ordinaire (l'eau acidulée); cette boisson est agréable, & n'excite aucun dégoût, comme les tisanes ordinaires qui énervent presque toujours les facultés de l'estomac,

& le rendent inhabile souvent pour toute la vie, aux fonctions essentielles de la digestion.

J'ai vu quelquefois que la langue devenoit très-belle en moins de vingt-quatre heures, quoiqu'elle fût noire & gercée avant l'usage des acides; les urines se rétablissoient aussi; & le ventre météorisé, ne tardoit pas de se ramollir & de s'affaisser. J'ajouterai, enfin, que trois jours après mon arrivée à la Motte, je commençai à appercevoir un calme étonnant dans l'épidémie, & que je laissai tous mes malades à la seule nature & hors de danger, au bout de huit jours; je fus rarement dans le cas d'ordonner des saignées; & ces cas furent des exceptions générales à la marche que les indications m'avoient prescrite (*a*).

Dans la quatrieme période.

Quand l'estomac se trouvoit affoibli vers le dernier temps de la maladie, je prescrivois un apozeme composé avec une bonne poignée de feuilles de bourrache, & autant de cresson de

---

(*a*) C'étoit ici le cas de se rappeller la distinction lumineuse que fait *Baillou*, des maladies, en *gastriques*, & en *veineuses* ou *sanguines*. *Febres alia sunt venosa, alia gastrica.* Les fievres *sanguines* sont toujours inflammatoires, elles demandent la saignée; les *gastriques* dont le siege est dans les premieres voies, n'exigent que les évacuants & les antiseptiques. Il suffit d'avoir ce précepte toujours présent, soit dans la médecine des hommes, soit dans celle des animaux, pour savoir placer à propos la saignée. *Vicq d'Azyr*, *Exposé des moyens curatifs*, page 37. J'ai fait la même observation à Equrres; voyez ci-après.

fontaine ; j'y ajoutois une once de racine de raifort sauvage & de persil ; on faisoit d'abord bouillir la bourrache & les racines, dans deux livres d'eau pendant une demi-heure ; on jetoit ensuite le cresson dans le pot, sur la fin de l'ébullition ; on le laissoit infuser pendant un quart d'heure ; on couloit ensuite à travers un linge ; & au coulé, on délayoit deux onces de sirop des cinq racines apéritives, ou de miel tout simplement si l'on ne trouvoit pas du sirop.

Je faisois continuer cet apozeme pendant quelques jours. Ce qui me donna le plus de peine dans cette épidémie, ce fut de faire observer le régime ; le paysan n'est pas traitable sur cet article ; quand je permettois une crême de pain, ou une soupe légere de vermicelli, je pouvois attendre qu'on donneroit un *plat* de pâte bouillie, appellée *crozets* dans le pays, ou *brigoundeus* : je parvins cependant avec un peu de fermeté à prévenir cet abus.

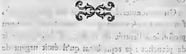
Je m'apperçus dès les premiers jours, que l'on n'enterroit les cadavres qu'à deux ou trois pieds de profondeur ; je fis creuser les fosses à six pieds, conformément à l'ordonnance. Observations.

On avoit enterré le Curé du lieu dans l'église, sans autre précaution que d'couvrir une fosse peu profonde à l'entrée du chœur, & de la recouvrir de planches : je représentai qu'il étoit urgent de

jeter une couche épaisse de mortier sur cette fosse, en forme de massif; parce que l'église étant basse & peu éclairée, l'infection auroit pu se répandre lors de la putréfaction du cadavre, & renouveller le désastre de Saulieu en Bourgogne (a). Sur l'avis du Subdélégué à M. le Premier Président du Parlement de Grenoble, & à la requête de M. le Procureur général, il y eut arrêt le jour même de la Pentecôte, qui ordonna qu'il seroit fait un massif sur la fosse du Curé de la Motte; & le Subdélégué fut chargé de veiller à l'exécution.

Il seroit bien à souhaiter qu'il y eût des ordres pour que les cimetieres des villages fussent transportés loin des habitations. Ils se trouvent ordinairement autour des églises; de sorte que les paysans attroupés dans ces cimetieres, avalent à longs traits les miasmes putrides les dimanches & fêtes, lorsqu'ils viennent aux Offices. Cet objet mérite l'attention la plus sérieuse de la part des Peres de la Patrie.

(a) *Voyez* la Gazette de santé, 1773, n.° 1 & suivants; le Journal encyclop. &c.



PRÉCIS DE L'ANALYSE

Des eaux thermales de la Motte.

QUOIQUE les eaux de la Motte soient connues depuis long-temps par les bons effets qu'elles ont produit ; & que des Médecins du plus rare mérite les aient examiné à leur source, nous n'avions cependant que des notions vagues & incertaines sur la nature de ces eaux. Les expériences des Chymistes & des Naturalistes qui avoient passé à la Motte, avoient été ou trop précipitées, ou faites dans leurs cabinets sur des eaux altérées & sophistiquées (*a*) ; puisque les Auteurs s'accordoient à dire qu'elles étoient *sulphureuses & ferrugineuses* (*b*) ; tandis qu'elles ne contiennent ni soufre ; ni fer. Ainsi les erreurs adoptées par un seul homme de mérite, passent de siecle en siecle, de bouche en bouche, jusqu'à ce que le voile qui couvroit la vérité, disparoisse enfin. La source thermale dont il s'agit ici n'est que saline, sans

(*a*) Quoique l'on fasse à Paris, & dans tout le Royaume, un usage très-étendu des eaux de la Motte, nous savons que le Préposé à la distributions des eaux minérales à Grenoble, n'en fit passer au Régisseur de Paris ; que pour 38 liv., en 1779, preuve bien convaincante qu'on les fabrique à Paris.

(*b*) *Voyez* Précis de mat. médic. par M. Lieutaud, &c. &c.

autre mélange, comme on va s'en convaincre par les faits que je vais rapporter.

Le lundi 20 août de l'année derniere, M. le Baron de Venterol, Seigneur de la Motte, & M. Binelly, Directeur des mines de MONSIEUR, & naturaliste très-éclairé, eurent la complaisance de m'accompagner à la source thermale qui se trouve sur la rive droite & au bord du Drac: un Religieux de la Charité, distingué par des connoissances en Chymie & sur-tout par beaucoup d'adresse dans la manipulation chymique, étoit avec nous.

J'ai dit dans ma dissertation sur l'épidémie de la Motte, que cette terre s'étendoit de l'est à l'ouest, jusqu'aux bords du Drac, & que la pente de la vallée étoit rapide d'une frontiere à l'autre. Le château de la Motte est environ aux deux tiers de la distance, c'est-à-dire deux fois plus près du Drac, que du sommet de la colline où l'on commence d'entrer dans cette terre. Il faut demi-heure pour aller du château au Drac, à cause de la difficulté des chemins. On est obligé en effet de descendre presqu'à pic, & par un sentier étroit & tortueux, une partie de la colline qui devient plus escarpée à mesure que l'on approche du torrent. Une cascade de plus de cent pieds d'élévation, tombe à côté de la source: le Drac coule à moins de huit pieds du puits, & n'en est

séparé que par une digue qu'il couvre souvent. C'est au château que l'on transporte à dos de mulet les eaux pour la douche & pour la boisson des malades. Supposé qu'il y eût un établissement à la source même, ce qui est absolument impossible, il faudroit tempérer l'eau avant que d'en doucher les malades.

La température de l'air étoit à 22 deg. $\frac{1}{2}$ au thermometre de Réaumur, quand nous arrivâmes à la source : il étoit six heures du soir. L'instrument météorologique ayant été plongé dans le bassin de la pompe, le mercure monta à 64 degrés. La chaleur des eaux thermales est, par conséquent, à 41 deg. $\frac{1}{2}$ au-dessus de celle de l'athmosphere.

L'eau de la Motte est plus pesante d'un gros & demi par pinte, que l'eau distillée : elle dissout parfaitement le savon.

Lorsqu'on la boit, on y distingue la saveur du sel marin ; cette saveur domine sensiblement.

Les expériences par la noix de galle, ne nous présenterent aucun indice de fer ; l'eau ne perdit point sa transparence.

L'alkali phlogistiqué ne donna qu'un précipité blanc : ce qui annonçoit la présence d'un sel à base terreuse ; & point de parties ferrugineuses. L'alkali fixe végétal produisit un précipité un peu moins abondant que l'alkali phlogistiqué, mais de la même nature.

La dissolution d'argent par l'acide nitreux donna un précipité d'un blanc un peu coloré de pourpre, & en flocons distincts ; phénomene dû à l'acide marin qui s'empare de l'argent, avec lequel il a plus d'affinité que l'acide nitreux, & forme ce qu'on appelle la *lune cornée*.

La dissolution du mercure par l'acide nitreux, donna d'abord un précipité blanc, lequel devint jaune ; c'étoit un vrai turbith minéral.

La couleur du sirop violat disparut sans participer cependant des autres couleurs caractéristiques des acides ou des alkalis ; effet qui ne peut être attribué qu'aux sels neutres contenus dans l'eau thermale ; qui ont changé la maniere d'être des parties colorantes, sans la détruire : une preuve de cette vérité, c'est qu'ayant versé quelques gouttes d'acide vitriolique dans le même gobelet, l'eau devint d'un beau rouge. Les différents acides ne donnerent aucune effervescence qui pût annoncer la présence d'une terre libre & tenue en dissolution par l'eau.

Ces expériences par les réactifs furent répétées à Grenoble ; les résultats furent les mêmes : ce qui prouve que ces eaux ne perdent absolument rien de leurs principes lorsqu'elles sont transportées. L'infusion de noix de galle, devint cependant verte au bout de vingt-quatre heures, & il se fit un précipité blanc ; indice certain

certain d'un sel à base terreuse non métallique.

Quant à la couleur verte, elle est due à la précipitation de la terre absorbante, plutôt qu'à la réaction des acides, qui, se trouvant libres auroient porté leur action sur la partie phlogistique de la noix de galle.

Je n'entrerai point ici dans le détail des opérations qui ont été faites pendant près d'un mois, pour obtenir des résultats à l'abri de tout reproche : ces détails seront publiés lorsque la dissertation entiere sur les eaux de la Motte sera imprimée. Comme ils ne sont que de pure curiosité, nos Lecteurs les trouveroient peut-être déplacés ici. Il nous suffira de dire que toutes les opérations nous confirmerent que l'eau de la Motte contenoit 1.° des sels à base terreuse, 2.° du sel marin, 3.° un sel vitriolique.

La voie d'évaporation étoit indispensable pour séparer toutes ces substances. On distilla vingt-quatre pintes de l'eau thermale, afin d'avoir des produits plus surs & exempts d'aucun mélange de poussiere ou de cendres, &c. Les résidus ayant été séparés, il fut démontré que la proportion étoit pour chaque pinte d'eau de la Motte :

Terre calcaire	3 grains $\frac{29}{48}$.
Sélénite	24 grains $\frac{5}{16}$.
Sel marin	48 grains.

Sel d'ebſon . . . . 18 grains.
Matiere extractive faiſant
partie de l'eau mere $\frac{1}{2}$ grain.

Le réſidu que l'on obtient d'une pinte d'eau, eſt du poids de près de 95 grains.

Cette eau mere étoit mêlée avec une petite portion de ſel marin à baſe terreuſe ; elle appartient vraiſemblablement au regne végétal, & en a été ſéparée par les eaux lors de leur paſſage ſur les ſubſtances végétales.

D'après ces connoiſſances, il eſt démontré que ces eaux ſont ſalines, & non pas ferrugineuſes, ou ſulphureuſes, comme on le croyoit. Elles ſont un purgatif doux & bienfaiſant, quand on en boit avec modération & pendant pluſieurs jours de ſuite. Rien de plus abuſif, & de plus dangereux même, que de prendre ces eaux ſelon la routine ancienne qui préſcrivoit d'en boire une quantité conſidérable *dans trois jours*, & non au-delà. Je fais boire ordinairement ces eaux, à la ſource, pendant douze jours. On commence par ſix gobelets dans une matinée ; après les préparatif ordinaires. On fait diſſoudre deux, trois, ou quatre onces de manne, dans les premiers verres ſuivant l'âge, la force & la conſtitution des malades ; le ſecond jour, on augmente d'un gobelet, & ainſi de jour en jour, juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé au

nombre de douze; alors on diminue tous les jours d'un verre, jusqu'à ce qu'on soit revenu au nombre de six d'où l'on étoit parti.

Bues de cette maniere, soit à la source, soit au loin, l'eau de la Motte est apéritive, désobstruante, stomachique, très-efficace contre les fleurs blanches, les opilations, les jaunisses invétérées, la suppression de regles, les obstructions des visceres, & tous les maux qui peuvent dériver de ces principes. Elles sont spécifiques, à raison de leur chaleur, contre les foiblesses d'estomac dont elles rétablissent les fonctions, lorsqu'elles sont troublées par une pituite tenace & glaireuse qui occasionne des flatuosités, & ce gonflement incommode, qui tient de si près à l'hypocondriacisme; elles entraînent par les selles les matieres qui sont à charge à la nature, soit dans les premieres, soit dans les secondes voies.

On connoît leur efficacité contre les paralysies, les hémiplégies, les douleurs de rhumatisme ou de sciatique nerveuse ou antérieure, dont le Docteur *Cottugno* a parlé avec tant de lumieres (*a*).

Ces eaux ne perdent que leur chaleur, par le transport; bien différentes en cela, des eaux ferrugineuses, dont la plupart ne sont plus que de l'eau pure, lorsqu'elles sont arrivées à leur desti-

(*a*) *Dissert. de ischiade nervosâ*; Venet. 1768.

nation, fur-tout celles qui font gafeufes, comme celles de Saint-Pierre d'Argenfon. Il faut abfolument aller fur les lieux, pour profiter des vertus de ces dernieres; mais celles de la Motte, à la chaleur près, font à deux cents lieues, ce qu'elles étoient à la fource; cette confidération les rend bien recommandables pour les perfonnes qui menent une vie oifive, vivent dans la bonne chere & les plaifirs; ces perfonnes devroient tous les ans au printemps, boire les eaux de la Motte, de la maniere prefcrite ci-deffus.

ÉPIDÉMIE

Du Fort-Barraux, dans l'été de 1778.

Tanti ergò interest primas morborum causas & occasiones, nihil negligendo, sollicitè & diligenter inquirere. Morgagni de sedibus & causis morb. epist. XIII, §. 23.

LA Garnison de Grenoble fournit ordinairement un détachement de cent hommes pour la garde du Fort-Barraux, qu'on renouvelle tous les mois : le Régiment de MONSIEUR étoit seul dans la capitale du Dauphiné en 1778 ; c'étoit par conséquent de ce corps, qu'on tiroit les Soldats destinés pour le Fort. Une fievre tierce, bilieuse, qui régnoit dans quelques villages, gagna la Garnison. Depuis le mois d'avril, on amenoit toutes les semaines plusieurs malades à l'Hôpital de Grenoble ; & ce nombre grossit de maniere à alarmer le Gouvernement. M. le Comte de Tonnerre, Commandant de la Province de Dauphiné, & M. L'Intendant, me firent l'honneur de me commettre, pour aller au secours des malades. La Compagnie de *Vitalis* qui formoit

la Garnison, étoit entiérement attaquée; & tous les fiévreux avoient à gémir sur les mêmes symptômes: ils avoient éprouvé, dès le premier accès, des douleurs de tête plus ou moins fortes, en raison de la constitution d'un chacun; des envies de vomir, des douleurs dans les articulations, & un abattement singulier après le frisson: en général la langue étoit aride, comme brûlée, enduite d'une croûte bilieuse, d'un jaune plus ou moins foncé, presque noire dans quelques-uns. Très-souvent les malades vomissoient des vers, ou en rendoient par les selles; ils étoient pâles, décolorés, sans force; & lorsqu'ils arrivoient à l'Hôpital, ils avoient une peine infinie à se remettre, malgré tous les secours qui leur étoient prodigués. Tous ces symptômes annonçoient une maladie qui pouvoit devenir très-sérieuse; il falloit en découvrir le vrai principe pour la Garnison. L'inégalité de la température qui régna depuis le printemps jusqu'à la fin de l'été; les chaleurs étouffantes qui se faisoient sentir par intervalles; l'abus des fruits; la nécessité où le Soldat étoit de coucher au bivac, pour éviter la piqure des insectes attachés aux bois de lits; & la mauvaise qualité des eaux du Fort, me parurent être les causes de l'événement: le site de ce Fort ne me parut y avoir part, qu'eu égard à la constitution de l'athmosphère de cette saison.

Diagnostic.

Histoire topographique.

Le Fort Barraux est à six lieues à l'est de Grenoble, placé sur un tertre de sable & de gravier, à une lieue de Montmélian, ville de Savoie; ce tertre domine l'Isere, & se trouve sur la rive droite de cette riviere; le sol qui environne le Fort, est également sablonneux & aride; ce n'est qu'au-dessus du grand chemin que la terre est fertile, parce qu'elle est arrosée par les sources que fournit la montagne au village de Barraux. Le Fort est isolé sur la hauteur dont j'ai parlé; ses murs le dérobent à la vue, & ensevelissent, pour ainsi dire, le corps de caserne & les autres habitations qu'ils renferment; la porte est au nord, masquée encore par des murs de fortifications. La chaîne de montagnes au pied de laquelle est placé le village de Barraux, court de l'est à l'ouest, depuis Chapareillan jusqu'à Grenoble; cette chaîne prive par conséquent le Fort, des influences salutaires du vent du nord, & le laisse en proie au seul vent du sud-est ou du sud-ouest, dont le premier vient du côté du *Montcenis*, l'autre, par la vallée de Graisivodan, en remontant l'Isere, dont la rive gauche, quoique très-riante & très-fertile, est aussi bornée par une autre chaîne de montagnes plus élevées que celles du nord.

Observations météorologiques.

On se rappelle que le printemps de 1778 fut inégal & pluvieux, ainsi que le commencement

de l'été; que les chaleurs furent très-fortes en juin & en juillet, & qu'il régna ensuite une sécheresse de deux mois & demi, à laquelle succéderent des pluies qui occasionnerent des innondations presque générales. La constitution inégale & pluvieuse du printemps, annonce ordinairement des fievres intermittentes pour l'été: cette observation du Prince des Médecins, dont la vérité a percé la nuit de l'ignorance & des temps, (*a*) se vérifia bien dans le courant de cette année; car presque tous les villages de la rive droite de l'Isere, furent attaqués de fievres tierces; & si le Fort fut plus maltraité encore, c'est que n'étant point ouvert aux vents, l'air y étoit étouffé, & si insupportable pour le Soldat, qu'il sortoit la nuit, en chemise, & alloit coucher au bivac sur le rempart, soit pour respirer plus a son aise, soit pour se dérober à la fureur des insectes attachés à d'antiques *chalis* dont les chambrées sont garnies.

Causes générales. A ces deux causes générales, il faut joindre l'inconduite dans le régime; l'abus des fruits verts ou gâtés que l'on apportoit aux Soldats; l'habitude pernicieuse qu'ils avoient de se laver à la fontaine du Fort, à toutes les heures du jour & de la nuit;

(*a*) *Quod si hiems quidem sicca & aquilonia, ver autem pluviosum & austrinum fuerit, æstatem febribus abundare, & lippitudines inducere necesse est.* Hipp. de aëre, aquis & locis, Sect. III.

enfin la mauvaise qualité de l'eau qui leur servoit de boisson. La chaîne de montagnes qui fournissent la fontaine du Fort-Barraux, est portée sur une base argilleuse. Je me suis convaincu que les différentes sources, sortent de cette base, & que celle du Fort étoit la plus lourde, & la plus mal-saine. La dissolution de mercure par l'acide nitreux, donna, dans toutes, un précipité jaune, qui est un vrai turbith minéral. Or c'est là un moyen décidé sûr par les bons Chymistes, pour connoître si les eaux d'une source, sont vitrioliques & mal-saines.

La maladie étant connue par ses caractères génériques, j'estimai qu'il falloit 1.° autant qu'il seroit posible, obvier aux inconvéniens dépendants des causes éloignées du mal; & 2.° l'attaquer par les moyens indiqués par la saine portion des Médecins praticiens. Indications.

Les fruits de mauvaise qualité furent consignés à la porte du Fort: il n'en entra plus, qu'il n'eût été visité & jugé par MM. les Officiers. On prescrivit dans chaque chambrée un régime & une conduite générale; on prit de sages mesures pour que l'eau du Fort ne servît pas de boisson pendant la durée de l'épidémie; & il fut défendu aux Soldats de se laver sans permission. Pour leur ôter le prétexte de coucher au bivac, on fit nétoyer les chalis. Traitement.



Afin de prévenir l'effervescence de la bile &

la putridité ; je fis mêler de l'acide vitriolique dans les cruches des chambrées ; le Soldat buvoit avec plaisir cette eau acidulée ; on alloit deux fois par jour puiser de l'eau, à une source que j'avois jugée plus saine que les autres, & qui se trouve dans la plaine, à l'est en-delà d'un ravin, qui va se jetter dans l'Izere, à une portée de fusil du Fort.

La Garnison fut aussi changée ; celle qui succéda fut soumise au même régime, au même ordre de traitement, à la même discipline ; la maladie cessa entiérement.

Indications. L'on ne sauroit assez recommander l'usage des acides pour les maladies de Garnison ; cet usage est préconisé depuis un temps immémorié, par le succès le plus frappant, & par les Médecins les plus éclairés de tous les siecles (*a*). Il n'est pas besoin d'appuyer cette vérité d'une théorie brillante ; elle est superflue quand les faits sont aussi tranchants : qu'il me soit permis cependant de rapporter ici une observation qui m'est propre.

Traitement. Observation. Un maréchal ferrant, très-robuste, & d'un tempérament athlétique, se met au lit & se plaint d'un violent mal de tête. Sa langue étoit raboteuse presque noire ; ses yeux saillants & hagards ; une

(*a*) Voyez *Colombier*, Préceptes sur la santé des Gens de Guerre. Lettsom *a nevvi dispensatory*. &c. &c.

chaleur poignante se faisoit sentir sur tout son corps; il touchoit au délire lorsque je fus appellé. Je fis préparer un mélange d'eau & de vinaigre, par moitié: le malade but à large dose, & fut en état de travailler le lendemain (*a*).

Il seroit bien essentiel pour le bien du service, que dans les Garnisons des Forts où sont rassemblées plusieurs Compagnies de Soldats, la boisson, pendant les chaleurs de l'été, fût de l'oxicrat; que l'on eût soin de bien aérer les chambres, de les faire parfumer de temps en temps, en y brûlant des plantes aromatiques, ou en jetant du vinaigre sur une pelle rougie au feu. On devroit prendre les mêmes précautions à l'égard des cachots; ou, dans le cas d'une infection considérable, se servir du moyen dont M. de Morveau, Avocat général au Parlement de Dijon, se servit pour désinfecter une prison.

Prenez une capsule de verre, placez-la sur un bain de sable, & y mettez six livres de sel marin un peu humide; versez pardessus deux livres d'huile de vitriol; fermez tout de suite les portes du lieu infecté, dans lequel on aura placé ce mélange; on pourra augmenter la dose en raison de l'étendue plus ou moins grande du lieu infecté; il faut n'ouvrir les portes qu'au bout d'un quart d'heure, & avec précaution.

(*a*) *Voyez aussi* l'épidémie de la Motte.

ÉPIDÉMIE

De la Paroisse du Villard-de-Lans, en avril 1779.

Medicus ad sanandum sufficiet, si sufficerit ad cognoscendum. Hipp. de arte, §. 10.

L'ORDRE admirable que la Nature a établi relativement aux sécrétions animales, n'est jamais troublé sans qu'il n'en résulte des accidents plus ou moins graves. Quoique l'homme transpire beaucoup moins en hiver qu'en été, la quantité de la transpiration est cependant déterminée, suivant les observations de Sanctorius (a) & de Keill (b), à trois livres, à peu près, dans un jour d'été, & à demi-livre dans un jour d'hiver. Lorsque cette quantité diminue par quelqu'accident, par exemple, par le resserrement des pores cutanés dans un temps froid ; l'équilibre de la santé sera détruit, si cette matiere ne se porte vers quelque émonctoire qui puisse la transmettre au-dehors. Si la métastase se fait sur les intestins, elle y occasionnera

(a) *Medicina statica.*
(b) *Medicina stat. Britannica.*

une diarrhée (*a*), comme j'eus lieu de l'observer en 1775. Si l'estomac reçoit cette humeur, ce sera un rhume d'estomac. Quelquefois aussi, lorsque le principe morbifique passe dans le sang avec le chyle qu'il aura infecté, il occasionnera quelque maladie putride (*b*). Celle du Villard, que j'ai eu le bonheur d'arrêter, auroit sans doute été meurtriere, si cette contrée eût négligé de demander des secours (*c*).

Ces vérités admises, il ne paroîtra pas étonnant que le printemps, soit la saison où l'on voit régner communément des maladies catarreuses, des pleurésies, des péripneumonies, ou d'autres infirmités qui naissent du dérangement de la transpiration. Les gens aisés s'en préservent le plus souvent, parce qu'ils peuvent se mettre à l'abri de l'intempérie de l'air, en se vêtissant, en échauffant leurs appartements, en évitant de sortir. La classe de citoyens la plus utile, celle qui alimente les villes du fruit de son industrie & de ses travaux, la classe des laboureurs, est la moins épargnée ; parce qu'elle est la plus indigente ; qu'elle se nourrit & vêt très-mal.

(*a*) *Voyez* la Dissertation sur l'épidémie de Voreppe. *Frid. Hoffmann*, tom. I, pag. 166. *Sauvag.* Nosol. tom. III ; traduct. franç. *in*-8.°

(*b*) *Sauvag.* Nosol. tom. II ; Cardialgie, 9.

(*c*) *Voyez* l'épidémie de la Motte.

Histoire topographique.

La montagne du *Villard-de-Lans* est à quatre lieues sud-ouest de Grenoble, & à trois lieues du bourg de Sassenage. Pour y monter de ce bourg, on gravit pendant près d'une heure, une colline escarpée, à travers de laquelle le ruisseau, appellé *Furon*, se précipite en cascades, & avec un bruit imposant : ses eaux baignent l'entrée des *Cuves de Sassenage*, si fameuses dans des temps d'ignorance ; mais dont le merveilleux s'éclipse au flambeau de l'Histoire Naturelle : après avoir traversé le bourg, *Furon* va mêler ses eaux à celles de l'Isere. On n'arrive à la source de ce ruisseau, qu'après l'avoir suivi pendant une heure & demi, dans un détroit profond, entre des rochers très-élevés, appellés communément les *Gorges de Sassenage*. On est surpris, en sortant de ce détroit, de trouver une plaine qui s'ouvre du nord au sud, & s'étend à plus d'une lieue & demie ; c'est un berceau très-agréable & très-fertile entre deux montagnes. l'extrémité S. E. est bornée par la montagne, dite la *Moucherole*, dont le sommet est couronné de glaces éternelles, & par un chemin qui sépare la contrée de Lans de la vallée de Gresse.

Le chef lieu du berceau est le bourg appellé *Villard*. La paroisse est très-étendue ; ses hameaux sont dispersés sur les hauteurs : il en est qui sont à près de deux lieues de l'église paroissiale, du côté de l'ouest. La vallée de Lans étant fort élevée,

elle eſt expoſée immédiatement aux coups de vent du nord qui s'engage dans le détroit dont il a été parlé ci-deſſus, en ſortant de la vallée de Quais, qui eſt vis-à-vis les *Gorges*, à peu près à la même hauteur, & à la diſtance d'une demi-lieue de la rive oppoſée de l'Iſere. Or il eſt de fait que plus un vent eſt coërcé, plus il acquiert d'impétuoſité, qu'il déploie enſuite, lorſqu'il trouve une iſſue.

Conſtitution de l'athmoſphere.

Les hivers ſont ordinairement humides dans la vallée de Lans; il y tombe beaucoup de neige, & la plaine eſt marécageuſe, parce qu'elle reçoit les eaux des deux montagnes qui ſont à l'eſt & à l'oueſt du berceau: ce ſont ces eaux qui vont former le ruiſſeau de Furon. L'hiver de cette année 1779, a été en général très-ſec; à la fin du mois de février, le thermometre étoit déjà à 4 degrés au-deſſus du terme de la glace: le ciel étant pur & ſerein, le ſoleil portoit à la ſurface de la terre une chaleur qu'on n'eût pas dû attendre dans cette ſaiſon. Sur la fin de mars, le thermometre étoit au tempéré; le tonnerre gronda; on éprouva une température étouffante: les nuits cependant étoient fraîches, ce qui arrêta les progrès de la végétation. Les payſans qui travailloient déjà la terre dans des endroits qui, dans les autres années, étoient encore couverts de neige vers la fin de mars, ſe trouvoient ſous deux climats à la fois; au ſoleil, ils

étoient baignés de sueur ; à l'ombre, la fraîcheur arrêtoit la transpiration cutanée ; ils ne pouvoient donc qu'être affectés d'un passage aussi subit, aussi extraordinaire du chaud au froid.

Effets des variations de l'air. Aussi la maladie épidémique commença-t-elle dans le mois de mars. Dès-lors les habitants des hameaux les plus élevés commencerent à se plaindre de lassitudes spontanées, d'envies de vomir, de points vagues dont Baillou a parlé avec tant de discernement & de justesse (*a*). La maladie fit bientôt des progrès rapides. Le délire succéda aux douleurs de côté ; la poitrine reçut la matiere morbifique, qui se fixa sur le poumon, comme étant l'organe le moins capable, eu égard à sa constitution molle & lâche, de résister à cette appulsion. On saigna ; douze chefs de famille, ou adultes, furent victimes de cette opération si justement condamnée (dans les cas pareils à celui dans lequel se trouvoient nos malades) par Duret, Commentateur d'Hippocrate (*b*), par Baillou (*c*), Baglivi (*d*), Sydenham (*e*), &c.

Plusieurs de ces morts arrivèrent douze ou quinze heures après le second temps de la maladie. Ceux

(*a*) *Constit. epidemiq. vernalis ann.* 1574, 1575.
(*b*) *In coacis, fol.* 388.
(*c*) *Loco citato.*
(*d*) *Oper. pag.* 40.
(*e*) *Tusses epidemicæ ann.* 1675. *Op.* 153.

qui

qui résisterent le plus long-temps, n'allerent pas au-delà de trente heures.

Des événements aussi sinistres & aussi alarmants, jeterent la consternation parmi le peuple. On se rappelloit le souvenir de l'épidémie qui régna au Villard en 1764; épidémie qui dura dix mois, & moissonna un très-grand nombre d'habitants de tout âge & de tout sexe. Il étoit temps d'arrêter le fleau naissant; on demanda du secours: M. l'Intendant de la Généralité se hâta de l'accorder.

J'arrivai au Villard le 15 avril: le thermometre étoit à treize dégres au-dessus du terme de la glace; le temps, comme on le dit communément, étoit lourd & pesant. La maladie sembloit donner quelque relâche; mais se préparer sourdement à une attaque nouvelle: c'étoit un feu caché sous la cendre. Plus de quatre-vingts personnes étoient au début de la maladie; je n'en trouvai aucune dans le second temps, celui de l'accroissement, si l'on en excepte une jeune femme enceinte de six mois, & dont j'aurai occasion de parler. Le danger me parut pressant; c'étoit le cas de recourir à la médecine agissante, afin de prévenir des désastres qui étoient annoncés à peu près de la même maniere que ceux de 1764 & 1765.

Les hommes ou les femmes qui étoient sur le point d'être attaqués de l'épidémie, avoient tous la face plombée, have, décomposée, *facies hirsuta*

térrica (*a*); leur langue étoit couverte d'une croûte jaunâtre, fétide; souvent ils vomissoient des matieres glaireuses ou ameres & vertes. Des points à la région précordiale les tourmentoient plus ou moins. Ces points s'écartoient rarement des fausses côtes, & du creux de l'estomac, où les malades me disoient, presque tous, sentir un poids, & éprouver une sensation douloureuse. Les urines étoient crues, les selles, pour la plupart séreuses. Je trouvai le pouls constamment inférieur, stomacal (*b*); dans aucun malade, il ne m'offrit ce caractere de dureté & de tension, qui est le signe certain des pleurésies (*c*). Ceux qui étoient à la fin du temps d'invasion de la maladie, rendoient quelques crachats rouillés ou teints de sang: ce qui me prouva que la maladie se jetteroit principalement sur la poitrine, si je ne me hâtois d'en détruire le foyer.

Diagnostic.

D'après tous ces signes, & en comparant ce qu'ont dit les Médecins les plus célebres, je reconnus la péripneumonie symptomatique, *pleuritis infera*, de Duret (*d*). Hippocrate & ce Commentateur m'avoient appris que les saignées sont tout au moins inutiles, lorsque la douleur de côté s'étend

Pronostic.

(*a*) Hippocr. *Prænotat. L. I, sect. II.*
(*b*) Bordeu, Recherches sur le pouls.
(*c*) Baglivi, *pag. 33.* River. *Prax. med. pag. 249.*
(*d*) Duret, *in coacis*, *fol. 388.*

au-dessous des fausses côtes, & ne monte point vers les clavicules; lorsqu'elle ne se fait point sentir dans le teton; qu'elle n'engourdit pas le bras; qu'elle n'est point fixe & constante dans son intensité (*a*). L'expérience m'avoit appris que ces affections catarreuses sont attachées à l'inconstance des saisons, sur-tout au printemps (*b*); que le vrai Médecin ne doit pas se méprendre sur la nature de ces maladies, dont le plus grand nombre ne vient que du passage de la matiere morbifique, des premieres voies, à la poitrine, ou sur les parties qui l'environnent; que, dans ces cas, les vomitifs & les purgatifs sont les seuls remedes héroïques & indiqués; enfin que ces mêmes maladies sont toujours très-sérieuses & même mortelles, si le Médecin n'attaque le principe de la contagion.

Les saignées me parurent contre-indiquées, 1.° parce que la maladie étoit catarreuse (*c*), & avoit son siege dans l'estomac (*d*). 2.° Parce que

(*a*) *At si pleuritis infera sit, rheuma consistens non detrahet phlebotomia. Hic pharmaciâ opus est quodammodo mobilicâ.* Duret, *loco cit.*

(*b*) Hipp. *Aphor. Sect. III.*

(*c*) *Dùm sævit hyems, dolores lateris & pectoris sæpissimè grassantur. Ad id festinanter Medici phlebotomiam præscribunt; & id temerè: potiùs valet usus lituum & thermasnaton. Hic gravissimè aberratur usu & experientiâ parùm probandâ.* Baillou, *Constit. epid. autumn.* 1570.

(*d*) *Hujusmodi dolores à bile ventriculum obsidente, ortum habere existimo.* Baglivi, *Prax. med. pag.* 45.

la douleur ne s'étendoit guere au-delà des fausses-côtes, & que tous les malades qui avoient été saignés avant mon arrivée, étoient morts. J'avois présents à mon esprit, les excellents préceptes de Baillou ; je reconnus qu'il étoit le guide à la conduite duquel je devois me livrer, & que la peinture qu'il avoit faite de la maladie épidémique du printemps de 1575, étoit conforme, en tous points, à ce qui se passoit sous mes yeux. Je ne pouvois d'ailleurs oublier qu'à la vérité, l'on fait souvent disparoître des points de côté par les saignées (dans les cas de pleurésie inférieure), mais que ce calme n'est que momentané, puisque la plupart des malades ont ensuite une péripneumonie qu'ils auroient évité par un traitement éclairé (*a*).

Baglivi avoit vérifié ces utiles observations (*b*). Ce Médecin avoit vu des malades qui se plaignoient de points de côté vagues, & d'un dégoût général, parce que l'estomac étoit souillé par une saburre bilieuse qui causoit des sensations douloureuses au scrobicule du cœur; souvent ces points se faisoient sentir au côté gauche, quelquefois à l'hypocondre droit qui étoit légérement gonflé,

(*a*) *Notavimus sæpè multis oboriri dolores lateris, qui, sectâ venâ, evanescunt, & propterea securos esse non oportet; nam indè sæpè peripneumonia succedit.* Constit. epid. vern. ann. 1575.

(*b*) *Prax. med.* lib. I, pag. 45.

mais sans douleur vive ; & dans ces circonstances, la douleur étoit toujours fixée au côté droit. Le même Auteur ajoute que jamais il ne faisoit saigner lorsque la bile domine ; parce que la saignée donnant plus d'espace aux vaisseaux, l'humeur bilieuse y passe plus facilement & peut être le principe des accidents les plus graves (*a*).

Le pronostic de la maladie épidémique du Villard fut établi d'après les principes que je viens d'exposer : le traitement étoit déterminé par les indications (*b*). Je me hâtai de faire vomir les premiers malades par qui je fus consulté. Une heure après mon arrivée, je donnai trois grains de tartre stibié (*c*) à la femme du Châtelain chez qui j'étois logé. Cette femme avoit, depuis quelques jours, une répugnance invincible pour toute espece de nourriture ; une foiblesse générale, la face chagrine & morose, décomposée, en un mot, des Pronostic.

(*a*) Baglivi, *loco mox cit.*

(*b*) *Bile notabiliter dominante, vena nullomodo secetur.* Hipp. *epidem. sect. VI.*

(*c*) Je me sers, autant que je le puis, dans les campagnes, du tartre émétique préparé sous les yeux de M. de Lassone, premier Médecin du Roi en survivance. Nous avons à désirer, dans les Provinces, que ce remede dont les effets sont si heureux, quand il est prudemment administré, soit préparé d'une maniere uniforme, conformément au codex de Paris. Il résulte de cette variété de manipulation, une incertitude qui embarrasse à chaque instant les Médecins, qui ne sont point surs que l'émétique, de tel ou tel Apothicaire, est à une dose connue & invariable.

nausées, une douleur de tête gravative, des points vagues, la langue sale, & une pesanteur au creux de l'estomac. Heureusement un vieux Chirurgien, qui est seul dans le pays de Lans, ne l'avoit point saignée. Je suis persuadé que si la malade, quoique robuste & d'un riche tempérament, eût été soumise à cette opération trop prodiguée, la maladie auroit peut-être été mortelle, ou tout au moins très-longue (*a*). Dès le lendemain du vomitifs, Madame Aymar (c'est le nom de ma malade) changea étonnamment, quant au moral, & quant au physique; l'appétit revint un peu; elle reprit de la gaieté, l'espoir de recouvrer entiérement la santé ranima des forces abattues par le découragement. Ce premier essai, d'une méthode canonisée par les grands Maîtres de l'art, mais inconnue par la foule qui exerce la médecine *par routine*, fut suivi de plusieurs autres, qui tous eurent le même succès.

Traitement.

Je fus appellé le 16 avril dans un hameau, à demi-lieu du Villard, pour une jeune femme enceinte de six mois. Elle étoit au quatrieme jour de la deuxieme période de la maladie. Le Chirurgien

Observations.

(*a*) *Tum quidem datur occasio citò præscindendi gravem futurum morbum, si commodis evacuantibus, lenioribus emeticis, laxantibus, aut clysteribus, primæ viæ à sordibus depleantur.* Frid. Hoffm. *tom. II, pag.* 143, Rulandus, *Med. pract. rec.* Hartmann. *de inflammat. pulm.*

avoit déjà fait une ample saignée. L'embarras de la poitrine & l'état de grossesse me parurent en exiger une seconde, & je me vis obligé de céder à la nécessité. La veine fut ouverte au bras droit; la jeune femme fut peu soulagée; je lui fis recevoir des fumigations d'eau chaude; le calme fut très-court. Le soir elle rendit quelques gouttes de sang par le nez. Cet augure étoit sinistre (*a*). La jeune femme périt le troisieme jour, trois heures après avoir accouché d'un enfant qui fut ondoyé.

Un homme de quarante à quarante-cinq ans, ne me fit appeller au Villard, que le jour qu'il se mit au lit. Le temps d'invasion étant passé, il ne me fut plus possible de prévenir la maladie; la métastase catarreuse & bilieuse s'étoit faite sur la plevre pulmonaire. Il fallut s'armer de patience, & attendre l'événement. Le malade ne fut point saigné; il recevoit tous les jours plusieurs fumigations d'eau chaude (*b*); sa boisson étoit acé-

(*a*) *Stilla Sanguinis quartâ die, pessima.* Hipp. *Pranot. Sanguinis è narribus stillatio, mala.* Klein, *Interpr. clinic. de pleuritide.*

(*b*) Les fumigations d'eau chaude sont un moyen très-utile & très-simple pour calmer les inflammations de la poitrine, en ce qu'elles portent un bain salutaire dans cette capacité. Depuis long-temps je me sers de ce moyen avec un succès soutenu, contre les fluxions catarreuses & les embarras du poumon. Un Chirurgien Anglois, *M. Mudge*, a annoncé depuis peu dans les papiers publics, un instrument qu'il appelle *inhaler* dans sa langue, mot que nous pouvons

dulée avec du vinaigre ; point de bouillon de viande (*a*), je les avois interdits à mon arrivée. Le cinquieme jour fut marqué par une crise par les selles, que j'annonçai la veille, & que je favorisai par un minoratif. Le 7 fut un peu orageux ; l'expectoration diminuoit ; l'oxymel scillitique avec quelques grains de kermès minéral, noyés dans quelques onces de sirop de capillaire, la rétablirent. La crise du 9 fut plus heureuse & décisive ; je laissai mon malade dans l'état le plus satisfaisant : sa convalescence fut heureuse.

L'épidémie s'annonçoit en général comme celle de 1764, qui étoit également catarreuse & vermineuse : elle auroit vraisemblablement été aussi opiniâtre, si elle n'eût été prévenue, & si les secours n'avoient été demandés dans le premier temps du besoin. Le Roi ayant bien voulu établir en Dauphiné, un Médecin de Généralité pour le traitement des maladies épidémiques, les Officiers des Communautés sont intéressés à recourir à la bienfaisance de M. l'Intendant de la Province, afin que

---

traduire par celui de fumigateur ; cet instrument est fort commode. Le sieur Monnet, Ferblantier à Grenoble, rue Montorge ; en a exécuté un avec adresse & intelligence ; cet ouvrier en construira pour ceux qui ne se contenteront pas de recevoir la fumée de l'eau chaude, par un entonnoir dont l'extrémité évasée couvriroit une cafetiere remplie d'eau, & l'autre extrémité seroit dirigée dans la bouche.

(*a*) *Voyez* l'épidémie de la Motte, *pag.* 11 ; & ce que j'ai dit au sujet de bouillons gras.

ce Magiſtrat, ami de l'ordre & du bien public, donne des ordres relatifs au ſoulagement des paroiſſes affligées.

Le plus grand nombre des malades à qui je fis prendre l'émétique, rendit des vers, ſoit par la bouche, ſoit par les ſelles: & ce qui prouva que j'avois ſaiſi le moment propice, c'eſt qu'outre le vomiſſement de matiéres verdâtres & bilieuſes, les évacuations alvines étoient auſſi nombreuſes que ſi j'euſſe donné un purgatif draſtique.

La paroiſſe de Coranſon commençoit à être infectée; M. Caillat, Curé dont la candeur & le zele ſont au-deſſus de tout éloge, me pria de m'y tranſporter, & m'accompagna par-tout. Je diſtribuai un vomitif pour chaque individu que je trouvai dans le temps d'invaſion de la maladie: en peu de jours tout fut rétabli; & cette paroiſſe qui déjà ſe livroit aux alarmes, vit le germe du fléau étouffé dès qu'il ſe montra. M. Roſſet, Curé du Villard-de-Lans, s'étoit déjà diſtingué en 1764 & 1765, par les ſoins qu'il donna aux malades. Je trouvai dans cet Eccléſiaſtique eſtimable, le même zele, la même activité, la même charité, & cet empreſſement qui naît de l'amour du devoir & de la ſenſibilité. M. Roſſet méritoit d'avoir un adjoint digne de lui; il l'a trouvé dans M. l'Abbé de Lille, qui ſe diſtingua auſſi au ſervice des malades.

Tout les ſecours furent offerts & diſtribués avec

un zele soutenu, par M. Aymar, Châtelain du Villard, & son épouse. M. Aymar, n'eût-il pas eu des ressources assurées dans la générosité de M. le Marquis de Berenger, Seigneur de Lans, &c. dont il est Agent, sa charité devoit tranquilliser les pauvres.

L'air du Villard m'a paru sain, & son exposition assez heureuse pour se mettre à l'abri des épidémies, si l'on obvioit à deux inconvénients qui sont un foyer de contagion. Le premier vient de la boisson des habitants ; le second est celui du cimetiere. Le seul puits qui soit dans ce bourg, est au milieu du grand chemin, & si mal placé, qu'il reçoit les eaux qui ont baigné le cimetiere dans les temps de pluie. Ces eaux chargées de parties végétales & animales en putréfaction, ne peuvent qu'infecter le puits qui déjà est souillé par les immondices & la boue du grand chemin. C'est à ces causes qu'il faut attribuer la saveur détestable de cette eau. Je la distinguai dès la premiere fois que j'en bus, quoiqu'elle fût mêlée avec parties égales de vin. Je dissuadai, autant qu'il fût en moi, les habitants de boire une eau aussi mal saine. Il seroit utile pour ce pays, que la Communauté fût obligée d'exécuter le projet d'amener une fontaine très-pure qui se trouve dans un hameau appellé *Blachon*, au-dessus & à trois ou quatre cents pas du bourg ; cette réparation seroit peu coûteuse.

J'ai parlé d'un second abus : c'est celui d'enterrer les morts au centre des habitations. Le cimetiere est environné de maisons au nord & à l'ouest ; il s'en exhale une odeur infecte, dont je ne pouvois me garantir qu'au moyen d'un flacon rempli d'alkali volatil fluor. C'est principalement dans l'église, que cette odeur est plus dangereuse : cette église qui est petite, en raison du nombre de paroissiens, peu éclairée au midi, & dont ce lambris est très-bas, est à peu près à quatre pieds au-dessous du niveau du sol du cimetiere ; par conséquent les cadavres sont presque sur la même ligne horizontale que les fideles, lorsqu'ils sont assemblés. Je me trouvai engagé dans la foule, un jour de dimanche ; jamais je ne respirai un air aussi infect ; je fus obligé de me tenir de bout pendant le Service divin, & de recourir encore à l'alkali volatil. La contagion est vraisemblablement moins redoutable pour des gens qui y sont accoutumés depuis leur plus tendre enfance. Je crois qu'il est urgent de faire transporter ce cimetiere hors du bourg. C'est encore un projet que l'on a dans cette paroisse ; mais qui se trouve suspendu par des difficultés qu'il est aisé de surmonter. Il est des cas où l'autorité est nécessaire pour éclairer les hommes sur leurs propres intérêts.

ÉPIDÉMIE

QUI a régné dans la Fabrique de Blondes à Saſſenage, pendant les mois d'août, ſeptembre & octobre 1779.

Hic autem cauſa accedebat alia, quia profluvium augeret, videlicet reſtitantes in canali inteſtinorum ichores illi qui antea per vias nunc intercluſas, efferebantur. Morgagni de ſedibus & cauſ. morb. ep. 31, 4.

LA maladie épidémique dont la plupart des Provinces de France ont été ou ſont encore affligées, ne s'eſt manifeſtée aux environs de Grenoble, que parmi les filles qui ſont raſſemblées dans la manufacture de Blondes. Il ne nous eſt point parvenu que cette épidémie ait été meurtriere dans le mandement de Grenoble, ſi ce n'eſt pour quelques enfants à la mamelle. Le bourg de Saſſenage a même été épargné, lorſque plus de cent filles étoient attaquées dans le château.

L'année épidémique de cette année 1779, ayant commencé par des fluxions qui ont affecté principalement la poitrine, il n'eſt pas étonnant que les maladies intercurrentes aient participé de ce même caractere. La dyſſenterie dont nous

allons tracer l'histoire, n'a été que l'effet d'une irruption catarrale sur les intestins; & nous sommes flattés de pouvoir appuyer notre sentiment des observations de la Société royale de Médecine, qui ont été répandues dans les Provinces par ordre du Gouvernement. En Dauphiné comme en Bretagne, l'épidémie a eu un caractere de putridité bien marqué, puisqu'elle n'a régné avec fureur que dans les lieux où étoit rassemblé un très-grand nombre d'individus (*a*).

Le bourg de Sassenage où l'on a transporté la Fabrique de Blondes (*b*), qui avoit d'abord été élevée à Grenoble, est à une lieue sud-ouest de cette capitale du Dauphiné, près du confluent de l'Isere & du Drac; l'exposition du château est au nord plein; à l'est se trouve une vaste prairie; la plaine de Noyarey est à l'ouest; au sud, ce château a sa vue sur un vaste jardin potager, qui est borné par la principale rue du Bourg, & par la montagne d'où le ruisseau appellé *Furon* (*c*) se précipite, grossi par les eaux qui sortent de la fameuse caverne où sont les cuves dites de Sassenage, que l'on Histoire topographique.

(*a*) M. *Strack*, Médecin distingué par ses succès, a vérifié cette observation.

(*b*) Cet établissement est encore dû à M. de Marcheval; on y éleve plus de deux cents filles, depuis l'âge de sept ans, jusqu'à dix-huit & même au-delà: c'est une ressource pour un grand nombre de familles pauvres.

(*c*) *Voyez* le Mémoire sur l'épidémie du Villard-de-Lans.

mettoit autrefois au rang des merveilles du Dauphiné, mais qui ne sont aux yeux du Naturaliste qu'un antique monument des révolutions de notre globe; les pas du temps y sont par-tout empreints:

Tempus nos avidum devorat & chaos. SENECA.

Constitution de l'athmosphere.

Le printemps fut assez inconstant; il y eut des passages rapides du froid au chaud, & du chaud au froid; le mois de mai fut pluvieux; le thermometre de Reaumur varia du 10.e au 20.e degré; il y eut quelques jours dont la chaleur fut très-fatigante. Le 25, la chaleur solaire passa le 31.e degré; il plut dix fois dans le courant de juin, & le mois finit par une tempête. Il plut moins dans le mois de juillet; le thermometre exposé au nord & à l'ombre, alla jusqu'à 25 degrés.

Il n'étoit guere possible qu'un grand nombre de filles, qui n'ont aucune attention sur leur santé, fût exempt d'incommodités après un printemps aussi variable (*a*), sur-tout dans une saison où les fruits étoient abondants. Quelques précautions que l'on pût prendre, les fruits encore verds furent dévorés par des enfants dont l'intempérance sembloit être excitée par la contrainte. Aussi dès le commencement du mois d'août, nous vîmes beaucoup de diarrhées bilieuses, & bientôt les symptomes

Premiere période. Invasion.

(*a*) Hippocrat. *Aphor.* 3, *Sect.* 3.

de la dyssenterie épidémique s'annoncerent chez toutes les malades. Il y avoit prostration de forces, abattement général & morosité; leurs yeux étoient ternes, la langue d'un rouge pâle, tirant sur le jaune; l'haleine brûlante & fétide; la bouche amere; la fievre accompagnoit tous ces symptomes; les coliques de bas ventre se faisoient sentir le troisieme jour de la maladie; les déjections devenoient plus difficiles; les épreintes & des tenesmes opiniâtres caractérisoient ce second temps.

Prognostic.

Seconde période.

Dans l'*état* de la maladie la fievre augmentoit; les déjections étoient encore plus pénibles, mêlées de beaucoup de sang; le pouls qui d'abord n'étoit que précipité devenoit serratile, profond, dur, misérable, ayant des caracteres d'intermittence très-marqués, souvent rebondissant, sur-tout dans les tempéraments pléthoriques, lorsqu'il arrivoit quelque hémorrhagie par les narrines.

Troisieme période.

Après huit ou dix jours tout au plus, la dyssenterie dégénera en une diarrhée opiniâtre, que l'on peut regarder comme un catarre d'intestins. *Sydenham* avoit observé que ces constitutions épidémiques suivent ordinairement les saisons qui ont été marquées par beaucoup de péripneumonies (*a*). Cette observation a été faite cette année en Bretagne par M. de la Boujardiere (*b*), Médecin très-éclairé.

Quatrieme période.

Traitement.

(*a*) Sydenham. *Op. tom.* 2, *ann.* 1773—1774—1775.
(*b*) *Voyez* Mémoire de la Soc. roy. de Médecine.

En Dauphiné, les fluxions catarreuses ont commencé l'année épidémique ; elle a fini par de vrais rhumes d'intestins.

Pronostic. La maladie dont il est question dans ce Mémoire, ayant été jugée catarrale dans son principe, je crus pouvoir me dispenser de recourir aux saignées, quoiqu'elles soient conseillées par des Auteurs dont l'autorité est très-respectable, tels que Sydenham, Pringle, Frid. Hoffmann, &c. Ce secours dont on abuse trop à l'égard du paysan & des gens de peine, eût trouvé sa place dans des cas différents de celui où nous nous trouvions ; puisque la plupart de nos malades étoient des filles de huit à quinze ans, d'un foible tempérament ; la plupart approchant de l'âge de puberté, ou encore éprouvées par le passage rapide d'une vie errabonde & tumultueuse, à une vie sédentaire & paisible ; d'un état de misere à un état de bien-être : car personne n'ignore que les enfants que l'on reçoit dans la Fabrique des Blondes, appartiennent presque tous à de pauvres gens qui se nourrissent très-mal, ou manquent souvent de pain : nous ne pouvions donc, sans imprudence, adopter la méthode des saignées ; l'événement a justifié notre décision.

Traitement. D'après toutes ces considérations, je formai un plan convenable au temps & aux circonstances ; & j'eus le plaisir de le trouver conforme à celui qui fut répandu dans les Provinces par ordre du Roi.

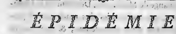
Roi. On donna assez généralement, dans le début de la maladie, l'hipécacuanha, ou le tartre stibié à dose convenable, à l'âge & aux forces des malades. On faisoit prendre le lendemain un minoratif composé de deux onces de manne & autant de tamarins, qui entraînoient ordinairement beaucoup de vers. Cette premiere indication remplie, la solution de gomme arabique dans l'eau commune étoit prescrite pour calmer l'irritation du canal intestinal; la tisane ordinaire étoit une infusion de véronique mâle, aiguisée avec l'esprit de vitriol. Le soir on donnoit un bol de diascordium mêlé avec parties égales de conserve de cynorrhodon. Ce traitement a suffi pour conduire à la convalescence le plus grand nombre de celles qui ont voulu s'y soumettre; mais la vigilance la plus scrupuleuse ne pouvoit éluder toutes les ruses. Plusieurs jeunes filles furent victimes de leur voracité; quelques-unes succomberent, parce qu'elles étoient mal-saines; d'autres, parce qu'elles recevoient de leurs camarades en secret, ou des fruits verds, ou du pain en quantité; mais l'on peut assurer qu'il en fût mort très-peu, si le régime ordonné eût été suivi. Huit seulement avoient péri au 12 novembre de cette année 1779 : les indigestions qui sont toujours funestes aux convalescents, occasionnerent quelques accidents pendant le mois de décembre.

Quoique les coliques dyssentériques cédassent au traitement, les malades n'ét ient cependant pas hors de danger : toutes eurent une diarrhée opiniâtre qu'aucun remede ne pouvoit arrêter. C'est dans ce cas que je recommandois encore plus fortement l'infusion de véronique ; on faisoit prendre aussi tous les jours quelques grains d'ipecacuanha en poudre avec le double de sucre, comme altérant & tonique. On ne permettoit que des soupes de farineux, les purées de pois ou de lentilles, & la fécule de pommes de terre ; plusieurs prirent tous les jours un demi-gros de rhubarbe en poudre dans une cuiller de soupe. L'usage du quinquina fut abandonné presqu'aussi-tôt qu'il fût tenté : je n'eus pas lieu de me louer de ses effets. Matin & soir je faisois donner un bol de diascordium & de thériaque, & quelques cuillerées de bon vin après les repas ; j'engageois les malades à faire un exercice modéré, & je défendois sur-tout que l'on marchât pieds nuds.

Je ne me bornai pas au traitement de la dyssenterie épidémique dans l'intérieur de la Fabrique ; il étoit essentiel de l'empêcher d'infecter un plus grand nombre de filles, & de se répandre au dehors. Mon attention se porta sur-tout à empêcher que les personnes saines n'allassent aux lieux d'aisance qui étoient fréquentés par les malades. On parfumoit l'infirmerie plusieurs fois par jour ; on brûloit du

genievre autour des latrines ; & je dois ajouter, à la louange de M. Ducoin, Directeur de la Manufacture, que les soins les plus exacts furent prodigués dans cette circonstance, & que rien ne fut épargné quant aux remedes & quant au régime: c'est une justice que nous nous faisons un devoir de rendre à sa vigilance & à sa probité.

Nota. Dans le mois de septembre de cette année 1780, l'épidémie dyssentérique s'est manifestée dans le bourg de Sassenage : par quelle cause ce feu a-t-il pu rester si long-temps caché sous la cendre ? Je ne vois point de circonstances qui aient pu favoriser ce développement. La maladie porte un caractere de malignité que je n'observai point dans la Fabrique de Blondes, & regne sur-tout parmi les enfants à la mamelle. Il n'est pas rare de voir des dépôts critiques sur les genoux, ou d'autres parties : me seroit-il permis de soupçonner que cette épidémie pourroit avoir son principe dans les exhalaisons du cimetiere qui est au centre du village où les cadavres sont entassés & enterrés peu profondément. La bienfaisance de M. le Marquis de Berenger a fait heureusement pourvu à des accidents ultérieurs, par la translation des sépultures dans un sol dont ce Seigneur, héritier des vertus de ses peres, comme de celles des Sassenage, a bien voulu faire l'acquisition à ses frais.



ÉPIDÉMIE

Du village d'Eourres, en décembre 1779.

Pallidaque exangui, languebant corpora morbo.
Ovid. 15.

Quoique la constitution épidémique de l'année 1779 ait été, en général, catarreuse, il a pu cependant y avoir des circonstances particulieres, qui aient introduit dans un canton, quelque maladie d'un tout autre genre. Le pere de la Médecine avoit déjà fait cette observation (*a*), dont nous avons eu occasion de reconnoître la vérité, sur-tout à Eourres où nous fumes envoyés par M. l'Intendant, dans le mois de décembre de l'année derniere.

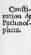
Histoire topographique. Ce village est à vingt-une lieues sud de Grenoble, sur les frontieres de la Provence, dans le Comté de Ribiers, & le département de Gap; sa distance de Sisteron n'est que de trois lieues ouest, sept de Serres, & deux & demie d'Orpierre: de quelque côté que l'on y aborde, le chemin est assez difficile; les habitations sont placées sur un

(*a*) *Enim verò genus omne morborum, omnibus anni temporibus existit.* Hipp. *Aphor.* 19, *Sect.* 3.

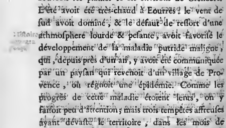
tertre considérable, que les dégradations des âges détacherent vraisemblablement des montagnes qui dominent le village au midi, & qui n'en sont séparées que par un berceau profond, mais peu long : lorsqu'on est arrivé au ruisseau, qui coule au bas de ce tertre, il faut, près d'un quart-d'heure pour le gravir, tant la pente est rapide. Le château, dont il ne reste plus que quelques décombres, étoit à l'extrémité occidentale du village ; une petite rue de sept à huit pieds de large, tout au plus, extrêmement penchante, & sans pavé, s'étend de l'ouest à l'est ; elle aboutit à une espece de place, d'où part une autre rue dans la même direction à peu près que l'autre, un peu plus large, mais aussi mal-propre ; les maisons bordent ces deux rues, mais sans alignement & sans ordre ; la plupart sont prêtes à s'écrouler, parce que leurs fondements ont été successivement découverts par les eaux pluviales, à raison de la pente du terrein ; elles ont toutes leurs ouvertures au midi, point au nord.

La paroisse d'Eourres a deux hameaux à un quart de lieue du village principal ; on compte en tout quatre-vingt-dix habitants, qui n'ont aucune espece d'industrie, & ne vivent que du produit de leur agriculture, dont les limites sont assez étroites. Les terres qui appartiennent à la Communauté sont presque toutes autour du

tertre sur le sommet duquel le village est situé. La qualité du sol n'est guere favorable qu'au seigle & au froment; c'est un terrein meuble & graveleux, un peu ochreux, sur des rochers calcaires; il n'y a que quelques prairies le long du ruisseau dont nous avons parlé plus haut, & qui va se jeter dans la petite riviere, appellée *Meüge*, après avoir parcouru de l'est à l'ouest un détroit de demi-lieue, qui ne s'ouvre qu'à deux cents pas environ du village de la Chaup, où commencent les terres que l'on appelle *Baronnies*.


Constitution de l'athmosphere.

Le climat de cette partie du haut Dauphiné, est assez beau, assez égal; on y jouit d'un ciel serein pendant la plus grande partie de l'année: dans le mois de décembre, nous eûmes à Eourres les beaux jours du printemps, tandis que la neige couvroit les plaines & les environs de Grenoble. L'été avoit été très-chaud à Eourres: le vent de sud avoit dominé, & le défaut de ressort d'une


athmosphere lourde & pesante, avoit favorisé le développement de la maladie putride maligne, qui, depuis près d'un an, y avoit été communiquée par un paysan qui revenoit d'un village de Provence, où régnoit une épidémie. Comme les progrès de cette maladie étoient lents, on y faisoit peu d'attention; mais trois tempêtes affreuses ayant dévasté le territoire, dans les mois de juillet, août & septembre, les terres furent entraî-

nées par les ravines, & l'air fut infecté par une odeur bitumineuse, si forte, qu'en peu de temps, il n'y eut presque pas de maison qui ne comptât plusieurs morts. En octobre, il périt vingt-sept chefs de famille; le Curé fut la victime de son zele; l'alarme fut générale: *Crudelis ubiquè luctus, ubiquè pavor.* La consternation & l'effroi se répandirent dans les paroisses voisines, & la communication avec le village infecté, étoit redoutée à un tel point, qu'on en chassoit les habitants partout où on les rencontroit, & qu'on refusoit même d'acheter leurs denrées aux marchés de Sisteron.

Ce ne fut que sur la fin de novembre, que M. l'Intendant fut averti du danger que couroit cette paroisse infortunée: je reçus des ordre pour voler à son secour; j'y arrivai dans les premiers jours de décembre, après avoir eu beaucoup de peine pour me procurer un guide qui voulût m'y accompagner. A sept heures & demie du soir, nous étions sur une hauteur en vue, & à un quart de lieue du village. Mon frere qui voulut bien partager mes fatigues dans cette conjoncture, suivoit immédiatement le guide; je marchois après lui, lorsqu'il me dit être frappé d'une odeur cadavéreuse: mon odorat fut affecté aussi désagréablement; mais je le niai, & fis bonne contenance, pour ne pas intimider mes compa-

gnons de voyage, que cet incident épouvantoit. Je frissonnois cependant malgré moi ; le silence & l'obscurité de la nuit ; la crainte d'être abandonné dans un pays difficile & que je ne connoissois point, la sensibilité, mille réflexions accablantes dont je ne pouvois me défendre, porterent dans mon ame une tristesse qui m'arracha quelques larmes. *Nous sommes vis-à-vis d'Eourres* (*a*), me dit notre conducteur ; *l'odeur est celle du cimetiere qui est rempli, & du village qui est pestiféré : je vais vous mettre au chemin, & vous laisser, parce que je veux me conserver pour ma famille.* J'avois à faire heureusement à un de ces paysans honnêtes, qui, riches dans leur médiocrité, ont les mœurs douces & paisibles ; un cœur que la misere n'a point flétri, & capable de sentir le prix d'une bonne action. Il se rendit sans peine à mes sollicitations : je lui persuadai même qu'il falloit coucher à Eourres, afin de commencer à dissiper l'épouvante. Ma spéculation fut juste ; il faut, en de pareilles circonstances, faire usage de tout ce qui peut encourager un peuple abattu par la douleur & par le désespoir.

(*a*) Cet homme disoit vrai ; le vent du midi souffloit alors, & charrioit contre nous les miasmes cadavéreux qui s'élevoient du cimetiere, dans lequel les corps étoient amoncelés, & à peine recouverts d'un pied de terre.

Je trouvai à ma premiere visite, plusieurs malades; les uns dans le début de la maladie; les autres dans le temps d'accroissement; plusieurs dans une convalescence digne de compassion, tous dans la malpropreté la plus dégoûtante, environnés de fumier, & ayant souvent pour toute compagnie des porcs, avec lesquels ils sont familiarisés & commensaux: les auges de ces dégoûtants quadrupedes, étoient ordinairement au pied du lit de leur maître; les excréments confondus, répandoient l'odeur la plus exécrable, dont le souvenir m'affecte encore. J'ai vu des familles entieres dans le même lit, sans secours & sans pain, n'ayant d'autre consolation à attendre que celle que je pouvois leur donner! Eh que pouvois-je! *Meminisse horret, luctuque refugit.* Quel spectacle à présenter aux yeux de l'opulence & de la grandeur! . . . . Qu'un Médecin actif, sensible, mais ferme au sein de la contagion & de la mort, paroîtroit respectable à ces bienfaicteurs de l'humanité, qui ne cherchent qu'à consoler la vertu affligée, & à porter la vie dans les réduits où gémit l'indigence!

Il me parut essentiel de faire disparoître la malpropreté locale autant que je le pourrois, avant même que d'en venir au traitement de l'épidémie. Après avoir procuré les secours les plus urgents, je fis ordonner par le Consul, qu'on parfumât

les maisons ; le matin & le soir ; & qu'au déclin du jour, on apportât une quantité de plantes aromatiques, dont les côteaux étoient couverts, pour les distribuer dans le village, & les brûler. Ces ordres parurent de peu de conséquence au peuple le plus grossier & le plus stupide ; des ordres, il fallût passer aux menaces ; annoncer que je n'entrerois chez aucun malade, que sa maison n'eût été purgée des immondices, & que je ferois assommer les porcs que j'y rencontrerois. Ce dernier article de mes menaces eut plus d'effet que tout ce que j'avois pu dire. Le paysan craignit pour ses porcs plus que pour lui-même ; ils furent relégués dans leurs loges ; l'athmosphere fut imprégnée des émanations balsamiques du thym, de la lavande, du serpolet & de la sarriette ; en peu de jours l'épidémie fut moins cruelle ; mais on ne peut se former une idée de l'opiniâtreté contre laquelle j'avois à lutter, & des peines que me donna la nécessité de la vaincre.

Symptomes de la maladie. Premiere période.

La marche de la maladie étoit lente mais insidieuse ; ceux qui étoient frappés, se plaignoient d'abord d'une lassitude extrême ; ils étoient pesants, étourdis, chancelants ; leurs yeux étoient ternes, abattus, sans éclat ; le teint livide & décoloré, la face absolument changée, la langue blanche & sale, l'haleine fétide ; il n'y régnoit plus d'ordre, plus d'harmonie dans les fonctions naturelles.

Dès le second jour, il y avoit des nausées, des envies de vomir; beaucoup plus de stupeur, augmentation de symptomes, plus de malpropreté sur la langue, prostation absolue des forces; le pouls semblable au naturel, avoit cependant un caractere de lourdeur & d'embarras, qu'il est plus aisé de sentir que de décrire.

Le troisieme jour, les malades étoient forcés de se mettre au lit; dès-lors, ils avoient un délire le plus souvent obscur & paisible; quelquefois, mais rarement, vigoureux. La langue paroissoit se dépouiller à sa pointe; mais sa racine étoit couverte d'une croûte jaunâtre. Ce dépouillement de la langue eût pu m'en imposer, si des symptomes de mauvais augure ne l'eussent constamment accompagné: je m'en méfiai avec raison, puisqu'en peu d'heures tout alloit de mal en pis, & que la langue devenoit noire: c'étoit le moment du besoin, celui de la méthode agissante. Seconde période.

Traitement.

En rassemblant tout ce qui m'avoit été dit sur ce qui s'étoit passé avant mon arrivée, je vis que la plupart avoient péri vers le sept ou le neuf; en effet, les symptomes étoient plus graves à cette époque; la peau étoit brûlante, la fievre plus forte, le pouls serratile, véhément, souvent intestinal; plusieurs malades rendoient des vers par haut & par bas; leurs urines étoient ardentes ou crues, lorsque la nature ne pouvoit opérer Troisieme période.

une crise; le délire étoit sourd, constant, jusqu'au moment où la surdité se déclaroit; c'étoit le signe d'une heureuse terminaison : à cette époque, commençoit la quatrieme période.

Quatrieme période. Alors les déjections étoient abondantes; les malades reprenoient la connoissance; le ventre météorisé passoit à l'état de souplesse; la tête se dégageoit; les yeux devenoient naturels, & tout annonçoit la convalescence. Je ne puis parler des symptomes de mort, parce que je ne perdis aucun malade. Un seul homme eut, sous l'aisselle droite, un dépôt considérable que je fis ouvrir de bonne-heure, & dont l'écoulement termina la maladie en très-peu de temps. Dans tous les autres cas, je fus obligé d'établir une suppuration abondante aux jambes, en scarifiant les plaies des vésicatoires avec la flamme allemande à seize pointes.

Traitement. Les envies de vomir indiquoient l'usage des émétiques pour le premier temps de la maladie; ils étoient suivis d'abondantes évacuations, mêlées de vers. Il n'étoit pas nécessaire de recourir à des purgatifs drastiques. La manne & les tamarins opéroient les effets que j'aurois pu attendre du jalap, ou des infusions de séné. Je faisois appliquer un vésicatoire à chaque jambe, dès le premier ou le second jour; l'excoriation produite, on scarifioit, & l'on saupoudroit les plaies avec des mouches cantharides en poudre. Je ne donnois,

pour toute boisson, que de l'eau de fontaine froide, & acidulée avec quelques gouttes d'esprit de vitriol: je faisois boire à large dose à mesure que les symptomes étoient plus violents, sur-tout lorsque la langue étoit rouge, enflammée à la pointe, & dépouillée du limon qui couvroit le reste de sa surface. Cette boisson antiputride opéroit des effets étonnants. J'ai vu, en moins de douze heures, le délire disparoître, la langue devenir vermeille, & des sécrétions utiles annoncer l'heureuse terminaison de la maladie. Je crois même pouvoir avancer que si j'ai eu à me féliciter de quelques succès dans cette occasion, je les dois à une méthode aussi simple, mais aussi efficace.

Je n'ai fait saigner qu'un seul de mes malades, d'une constitution athlétique, & que je trouvai dans les premiers moments d'un délire furieux. Les purgatifs minoratifs ont été placés suivant les circonstances & le besoin; les crises par les selles ont constamment été abondantes aux jours marqués; j'ai entretenu l'écoulement des vésicatoires aussi long-temps que je l'ai pu; & l'avant-veille de mon départ pour Grenoble, je fis purger tous les convalescents avec la manne, les tamarins, les follicules de séné & le sel de Glauber.

Comme je jugeai qu'il étoit nécessaire de continuer d'user des précautions que j'avois prises en arrivant, je laissai une consultation dans laquelle je

prescrivois de brûler des aromates tous les soirs; de parfumer les maisons deux fois par jour; de paver la rue principale du village, afin d'y entretenir la propreté; & de faire jeter dans le cimetiere, quoiqu'il se trouvât assez loin du village, au moins trois pieds de terre, afin que l'on pût y creuser des fosses plus profondes, & obvier aux accidents que l'exhalaison des miasmes peut causer, lorsqu'ils n'ont pas à traverser une couche de terre d'une certaine épaisseur. J'ai vu avec satisfaction, dans le mois de juillet de cette année 1780, que la Communauté d'Eourres a rempli ce premier point de mon ordonnance, & qu'elle se dispose à faire paver la rue. Depuis mon départ, la maladie y a cessé entiérement.

L'exposition de ce village n'est point mal-saine: d'ailleurs, la source qui fournit aux besoins des habitants, est légere & salubre. Le nord plein y a un libre accès; le vent du midi ne s'y fait sentir que par deux échancrures, dont l'une conduit à Saint-Esteve, village de Provence, & l'autre à Montfroc, par la même montagne, au sud du village.



OBSERVATION

Sur les inconvénients des boissons chaudes dans le traitement des maladies aiguës, appellées vulgairement fievres putrides; & sur les avantages des boissons froides.

ATTACHÉ par état & par les faveurs du Gouvernement, au soulagement de la portion indigente de citoyens que des maladies contagieuses moissonnent souvent au printemps de leurs années, il est de mon devoir de publier toutes les observations qui peuvent jeter quelque jour sur les maladies populaires. Je n'écris que pour les personnes charitables qui, dans les campagnes, ont le noble zele de secourir les pauvres dans leurs infirmités. Cette observation pourra peut-être leur servir de guide, & détruire le préjugé dangereux, quoique général, qui a canonisé l'usage des tisanes chaudes dans le traitement des maladies aiguës.

La maladie contagieuse d'Eourres ayant été calmée par mes soins, je fus frappé des symptomes précurseurs l'avant-veille de mon départ pour Grenoble. L'air infect que j'avois respiré auprès des malades, les fatigues incroyables, que j'essuyai, la malpropreté locale dont je ne pouvois me garan-

tir, &c. avoient altéré ma conſtitution phyſique. Je n'avois pu d'ailleurs m'armer d'aſſez de philoſophie, pour n'être pas affecté des objets accablants qui frappoient à chaque inſtant mes regards. Vainement cherchois-je à m'étourdir; une moroſité conſtante qui ne m'eſt point naturelle, conſervoit malgré moi un empire abſolu ſur les facultés de mon ame: ma douleur étoit encore augmentée en voyant mon frere, que j'avois expoſé au danger, porter ſur ſon viſage; le caractere de la triſteſſe, de l'ennui, de la maladie même.

Notre départ avoit été fixé au 24 décembre; j'avois été appellé à une journée d'Eourres, & j'eſperois qu'en me diſſipant, je pourrois écarter le coup dont je me ſentois menacé. Le 22, au retour de ma courſe, j'eus un évanouiſſement de plus d'un quart d'heure; le lendemain, je fus obligé de garder le lit, & il me reſtoit à peine aſſez de forces pour dicter le procès-verbal de mon ſéjour à Eourres, & ma conſultation. Je voulus me diſpoſer à partir le jour ſuivant; nouvelle ſyncope: Revenu à moi, j'eſſayai de prendre quelques aliments; mon eſtomac les refuſa tous, excepté un pain bouilli à l'ail. Je fus aſſez heureux pour pouvoir partir, & arriver chez M. Nicolas de Meiſſas, mon proche parent, à Serres. A peine étois-je deſcendu de cheval, que j'évanouis de nouveau; on me mit au lit. Le 25, jour de la Noël, j'entrai

j'entrai dans le second temps de ma maladie.

Dès ce moment, ma langue se couvrit d'un limon épais ; la face se décomposa ; j'eus des nausées fréquentes, une défection totale des forces, un violent mal de tête, ce qui me détermina à demander un bain de pieds, dont l'effet ne répondit pas à mon espoir ; la tête ne fut ni moins pesante, ni moins embarrassée. Deux grains de tartre stibié en lavage, que je pris le lendemain, firent évacuer une grande quantité de bile verte & porracée, par haut & par bas : le pouls étant plein & vigoureux, presque rebondissant, je fus saigné deux fois, le cinquieme jour de la maladie ; je fus purgé ensuite avec une décoction de tamarins ; j'eus une crise par les selles ; mais le délire sourd subsistoit toujours. Je demandai qu'on m'appliquât un vésicatoire à chaque jambe ; la suppuration fut étonnante ; le délire diminua ; mais que l'état de mes mains avoit de quoi alarmer ! elles étoient aussi livides que celles d'un cadavre, & défigurées au point de ressembler en quelque sorte à celles d'un lépreux ou d'un éléphantiaque.

On me faisoit boire une tisane d'orgée, édulcorée avec du sirop de violettes, & aussi chaude que je pouvois la supporter. Un hoquet affreux survint bientôt avec des mouvements convulsifs dans toute la face : j'étois obligé, pour respirer, de

pousser des cris perçants, & j'eusse vraisemblablement succombé à des efforts aussi douloureux, si ma poitrine s'étoit trouvée altérée. On m'appliqua une ventouse sur chaque mamelle, & une troisieme sur l'estomac; le hoquet étoit le même: je pris en une heure deux grains d'extrait d'opium qui ne calmerent point le hoquet; les potions parégoriques calmantes avec la liqueur anodine d'Hoffmann, & la teinture de Sydenham, ne furent pas plus efficaces.

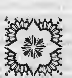
La nature sembloit cependant m'indiquer le remede propre à calmer d'aussi cruels symptomes; je demandois souvent des fruits cruds, & je trouvois quelque soulagement à les succer. Je voulus avoir de la glace dans la bouche; elle procura un peu de calme, ce qui me détermina à ne plus boire que de l'eau froide. A peine en eus-je avalé un gobelet, que mon hoquet cessa avec les spasmes & les convulsions. Un événement aussi heureux me traça la route que je devois tenir pour arriver à une parfaite guérison: les boissons chaudes furent abandonnées; & dès-lors, on n'eut plus qu'à attendre de la nature, des remedes du temps, la terminaison de la maladie, qui, malgré la surdité absolue qui survint le neuvieme jour, & dura jusqu'au treizieme, ne fut jugée que le vingtieme jour (*a*).

(*a*) Ce symptome, lorsqu'il arrive après le septieme

La surdité cependant se dissipa après la crise du quatorzieme, le délire cessa; le pouls fut plus souple, la face devint naturelle; les mains se dépouillerent entiérement, & les ongles qui étoient devenus crochus & livides, reprirent leur direction naturelle & leur couleur.

Ma convalescence fut pénible, quoiqu'assez heureuse; mais les fonctions intellectuelles resterent long-temps dans une sorte d'engourdissement. Je dois observer qu'à Eourres aucun de mes malades ne but chaud, & qu'aucun ne périt.

jour dans les maladies aiguës, est de bon augure. *Surditas in acutis, post septimum diem, cum aliis bonis signis, reconvalescentiæ indicia præbet.* Baglivi, prax. med. pag. 70.



ÉPIDÉMIE

Du village de Cholonge en Mataisine. Avril 1780.

Atque ego novi sapiùs febres putridas malignas per æstuosam ac nebulosam athmospheram, tum vi, tum numero, augeri maximè. Huxham, *de morb. epidem.* vol. I, pag. 188.



Constitution de l'athmosphere.

L'ÉTÉ de 1779 avoit été chaud & austral. Dans le haut comme dans le bas Dauphiné, le vent du sud avoit soufflé le plus souvent ; & quoique les chaînes des montagnes fussent arrosées de temps en temps par de petites pluies (*a*), les lacs & les rivieres étoient beaucoup plus bas qu'on ne les avoit vu depuis plusieurs années. Des brouillards épais & chargés de miasmes méphitiques, couvrirent pendant plusieurs semaines les bords desséchés des lacs de la Mataisine. On m'a assuré sur les lieux que cette odeur étoit très-sensible ; & s'il faut en croire les habitants de ces cantons, c'est à cette cause que l'épidémie dont il va être parlé, doit être attribuée.

Histoire topographique.

Le pays du haut Dauphiné, que l'on appelle *Mataisine*, s'étend du nord au sud depuis le village

(*a*) *Voyez* l'épidémie de la Fabrique de Sassenage.

de Lafrey, jusqu'aux bords du Drac; c'est un plateau d'environ trois lieues & demie de longueur, sur deux de largeur environ. Trois lacs occupent le centre du plateau; le premier est le plus grand & le plus profond; il est borné au nord par des rochers très-élevés; il a son dégorgement vers le village de Lafrey. Le lac du milieu est le plus petit & se dégorge vraisemblablement dans le grand. Le troisieme est le moins profond; ses eaux coulent au midi vers la Mure, petite ville & capitale du canton. On n'a pu déterminer la profondeur du premier de ces lacs; il pourroit bien être conjecturé que le point qui n'a pu être atteint par les sondes, fût le caractere de quelques volcans, dont les éruptions ont eu des époques au-delà des temps qui nous sont connus (*a*). La rive droite des lacs

(*a*) On trouve dans le lit du Drac & de plusieurs autres torrents de cette Province des pierres roulées, que l'on a prises jusqu'à présent pour du granit, & qui sont de vraies laves compactes qui enveloppent & enchatonnent des fragments de schorll, de mica, de feld-spath, &c. on peut les considérer comme des breches ou des poudingues volcaniques. M. *Vincent*, Professeur de Chymie & de Minéralogie, à qui nous devons cette observation intéressante, se propose de prouver dans un Mémoire particulier, que les Alpes delphinales renferment plusieurs montagnes qui étoient autrefois ignivomes; mais que l'existence des volcans qu'elles récelent, remonte à l'antiquité la plus reculée. Si le laps de temps en a fait disparoître les productions volcaniques les plus légeres, telles que les laves poreuses, les pierres ponces, &c. on y rencontre encore des vestiges qui déposent en faveur de cette opinion.

est bornée par des collines assez élevées, au-delà desquelles se trouvent les terres de Monteynard & de la Motte (*a*). La grande route cotoie les lacs; sur les hauteurs, sont quelques hameaux des paroisses *Pierrechatel* & *Petitchat* qui se trouvent sur cette route. La rive gauche des lacs est couverte de bois; on y trouve quelques hameaux des villages de Cholonge & de Petitchat. Une colline les sépare de la paroisse où régnoit l'épidémie, & qui est au centre d'un berceau borné à l'est par des montagnes fort élevées; au nord, par le hameau dit la *Couarelle*, & la montagne qui conduit à Saint-Barthelemi le long de la Romanche; & au sud, par le village appellé le Villard, où finit le berceau, & où l'on retrouve le plateau dont nous avons parlé ci-dessus. La communauté de Cholonge a près de cent habitants, dont la plus grande partie est dans une extrême pauvreté. La qualité du sol est si ingrate, qu'il ne peut fournir à leurs besoins : ils ne recueillent que de l'orge, de l'avoine, du seigle & des pois, dont ils forment un pain lourd, matte, noir, & de plus mauvaise qualité que celui dont les Grands nourrissent leurs chiens. Plusieurs fois on a essayé de semer du froment dans ce berceau; jamais ce grain n'a pu y réussir. La récolte ne consiste donc qu'en bien peu de chose; les four-

(*a*) *Voyez* l'épidémie de la Motte.

rages n'y sont pas même abondants pour nourrir assez de bestiaux pour en faire un commerce qui pût suppléer à l'ingratitude du sol. Les coups de vent du nord sont très-fréquents à Cholonge, parce qu'il est resserré, coërcé par la montagne dite de *Cholonge*, & par la colline qui borne l'horizon occidental de cette paroisse. C'est à ces coups de vents, que les agriculteurs du pays attribuent la non-réussite du froment. Le soleil ne paroît dans ce berceau que vers les dix heures du matin, & semble craindre de s'y arrêter trop long-temps.

L'hiver de cette année 1780 a été fort rude dans tout le haut Dauphiné; on y a eu plus de neige qu'à l'ordinaire, & un froid plus cuisant. La dernière quinzaine du mois de février fut remarquable par des ouragans qui ensevelirent dans les neiges plusieurs voyageurs. On fut obligé de commander la corvée pour ouvrir les chemins de la Mure à Grenoble, sur-tout le long des lacs où la neige avoit été accumulée au point d'intercepter la grande route. Cette quantité de neige n'avoit pas disparu dans le milieu du mois d'avril; il en tomba environ trois pieds dans la nuit du 10 au 11 de ce mois. A cette époque je fus envoyé à Cholonge; j'eus une peine infinie pour y arriver, parce que mon guide ne pouvant suivre les chemins, étoit obligé de me conduire par des passages très-difficiles & sur les hauteurs, pour éviter d'être abîmé dans la neige.

Nous employâmes près de trois heures pour faire le trajet de Lafrey au lieu de ma destination, qui n'est que d'une petite demi-lieue.

Je trouvai dans le village de Cholonge, ou dans le hameau de la Couarelle, environ vingt malades; il en avoit péri à peu près autant depuis le mois de janvier. L'épidémie s'annonçoit le plus souvent par des douleurs vagues dans les bras & dans les jambes; par des lassitudes spontanées, des maux de tête, des nausées, des vomitions de matieres tenaces & bilieuses, d'une amertume insupportable & très-fétide; le pouls étoit dur, rénittent, quelquefois intestinal.

Le second temps de la maladie offroit des symptomes plus graves, des délires sourds, quelquefois furieux, l'augmentation des douleurs, le météorisme du ventre, des urines rouges, briquetées ou crues, des déjections séreuses, mêlées de vers, assez communément des pétéchies, ou une éruption miliaire.

Troisieme temps. Dans l'état de la maladie, ou le troisieme temps, il se faisoit des dépôts au gosier ou aux parotides; alors tous les symptômes diminuoient : c'étoit une crise salutaire par laquelle la nature opéroit son triomphe, & qui étoit annoncée par la souplesse & le développement du pouls : dans plusieurs individus la maladie étoit inflammatoire; leur peau étoit âpre, seche & brûlante; la langue aride, souvent noire, couverte d'un limon jaunâtre ou

d'un blanc sale ; leur haleine pouvoit être comparée à ces vents du midi qui fanent & dessechent tout ce qui se rencontre sur leur passage.

Les vomitifs donnés dans le début de la maladie, préserverent un grand nombre d'habitants de l'épidémie. Je fis usage des boissons antiseptiques, tels que la tisane d'orge acidulée avec le vinaigre ou l'esprit de vitriol ; je prescrivis des purgatifs aiguisés constamment avec les tamarins ; & des cordiaux tempérés, tels que les bols composés de thériaque, de serpentaire de virginie, & de quelques grains de camphre. Les bouillons gras furent interdits, & je ne permettois que celui de pain (*a*). Les vésicatoires appliqués aux jambes, dès la premiere apparition des symptomes, réussirent bien ; l'alkali volatil fluor, à la dose de trente ou quarante gouttes, fut dans plusieurs cas un antivermineux efficace. Je distribuai aussi de la mousse de Corse, appellée *leithochorton*, dont l'effet répondit à mes vues. Traitement.

Quelques malheureux ne durent leur rétablissement qu'à la seule nature ; il y en eut qui ne burent que de l'eau pendant dix ou douze jours, & qui échapperent. Un homme de la complexion la plus robuste, eut un délire furieux ; il échappa à la vigilance de ceux qui le gardoient, courut se veautrer Observations.

(*a*) *Voyez* l'épidémie de la Motte.

dans la neige, & fut expoſé à toutes les intempéries de l'air pendant plus de demi-heure. Cette équipée calma le délire ; le malade fut plus tranquille, mais il refuſa conſtamment toute eſpece de remede juſqu'à ſa convaleſcence, lorſque ſa raiſon ſe rétablit. Le malade eût peut-être péri d'une inflammation du cerveau, s'il n'avoit été auſſi bien ſervi par la nature ; & dans le village comme à la ville, on auroit crié *tolle* ſur un Médecin qui auroit oſé ordonner un bain froid. C'eſt ainſi que l'injuſtice du public arrête ſouvent la main bienfaiſante qui arracheroit des bras de la mort ceux qu'elle eſt prête à frapper. La puſillanimité exceſſive auprès des malades eſt cependant le caractere diſtinctif de l'ignorance en médecine ; elle ne ſied qu'à ceux qui ne peuvent ſe ſoutenir qu'en jouant le rôle de garde-malade, ou en s'abaiſſant à des *complaiſances anodines* qui n'en impoſent qu'aux bonnes femmes & aux ſots.

Seconde obſervation. Une fille âgée de vingt ans, très-robuſte & puiſſante, ſe croyoit, dans ſon délire, poſſédée par le diable. Ceux qui l'environnoient, imbus des préjugés trop communs parmi le peuple, commençoient à craindre d'approcher cette fille, & auroient fini par l'abandonner de peur de l'eſprit malin. Je les raſſurai & leur promis de chaſſer le diable, que je ſaurois prendre par ſon foible. Je fis appliquer ſur le champ un large véſicatoire à chaque jambe, après une forte ſaignée au pied. Je menaçai

le démon de scarifier les plaies des véficatoires, si dans moins de deux jours il ne quittoit ma malade. Mes menaces eurent leur effet ; les véficatoires ayant flué abondamment, la jeune fille honteuse de ce que pour l'éveiller, lorsqu'elle disoit que le diable la serroit, je lui avois fait appliquer par une main vigoureuse, quelques coups sur le derriere, se sauva à toutes jambes dans un village voisin, & se rétablit promptement au sein de sa famille.

L'église du village étant creusée dans le sol du cimetiere, comme celles de presque toutes les paroisses de campagne, je crus utile de la désinfecter par la méthode de M. de Morveau, Avocat général au Parlement de Dijon, dont les talents font honneur aux sciences & à la Magistrature (a). On pourra augmenter la dose de sel & l'acide vitriolique, suivant le degré d'infection, & de l'étendue plus ou moins grande de l'église. Si l'on ne trouvoit point d'assiette bien vernissée, il faudroit se servir de la lampe de verre de l'église; parce que l'acide vitriolique & l'acide marin, n'ont point d'action sur le verre, & que la fayance, quelque bien vernissée qu'elle soit, ne peut guere leur résister.

Comme la quantité de neige ne permettoit pas aux habitants d'aller chercher du genievre pour

(a) *Voyez* l'épidémie du Fort-Barraux.

parfumer leurs habitations, je leur fis distribuer de petits paquets de sel de nitre, que je leur recommandai de faire détonner sur des charbons ardents, dans les maisons sur-tout où il y avoit eu plus de malades.

La misere étant extrême à Cholonge, je vins à Grenoble demander des secours qui me furent accordés, & la distribution en fut faite en pain sous mes yeux. Le Chapitre de Notre-Dame, décimateur de la paroisse affligée, s'empressa aussi de secourir les malheureux ; & quelques particuliers joignant leurs aumônes à ces bienfaits, M. Brun, Curé de la paroisse, recommandable par son zele & par sa charité, eut assez de moyen pour alimenter l'indigence jusqu'au temps des travaux.

Je dois aussi des éloges à M. Descontaux, Maître en Chirurgie de la Mure, pour l'ardeur avec laquelle il se porta à seconder mes opérations, malgré la rigueur de la saison.



ÉPIDÉMIE

Des villages de Barret le haut, & de Barret le bas, en Gapençois.

LA maladie qui régna à Eourres, pendant l'automne derniere, fut transmise dans les villages de Barret le haut & Barret le bas par un paysan qui étoit allé visiter ses parents, lorsque tout étoit couvert de deuil des ombres de la mort, dans la paroisse contagiée. On verra bientôt que ces épidémies ne différoient que par quelques nuances, & que les mêmes causes de développement n'ayant point eu lieu dans ces deux derniers villages, ils auroient été exempts de la contagion, s'ils avoient eu soin de lui opposer des barrieres.


Histoire topographique.

Les terres des Barret, sont séparées de celles d'Eourres, par une chaîne de montagnes qui va se terminer à l'est, à peu de distance du torrent, appellé *Buech*, à deux lieues au-dessus de Sisteron; & à l'ouest, près du village de la *Chaup*. Barret le haut est situé au milieu, à peu près, de la chaîne de montagnes, appellées Cabres, sur un plateau peu considérable. Le sol du village est sec & pierreux; il est couvert d'amandiers, & ne produit que du froment & du seigle. L'eau qui fournit à la boisson

des habitants, est à cinq cents pas environ des maisons, le long d'un ravin : elle est légere & très-limpide : l'industrie des paysans la conduit dans quelques coins de terre, qui sont les jardins du pays ; réunis, ils suffiroient à peine pour fournir à deux familles. La culture de la montagne est donc la seule ressource que l'on ait dans cette paroisse ; elle rend des seigles de la plus grande beauté, du foin de la meilleure qualité, & du bois pour le chauffage. Le commerce des amandes suffit au moins dans le pays pour payer les tributs au Prince. La communauté n'est composée que de vingt habitants. Le terrein de la hauteur est meuble & calcaire ; à mesure que l'on descend vers Barret le bas, le long des ravins, le sol est schisteux ou marneux ; les couches de schist, sont inégalement inclinées à l'horizon. On ne peut que présumer que tout le terrein s'est écroulé de la montagne par quelque révolution dont l'histoire ne nous instruit pas.

Barret le bas est à un quart de lieu de Barret le haut, environ aux deux tiers de la montagne, à l'ouest de ce dernier village. Son territoire en est séparé par un ravin considérable. Les habitations sont placées sur un tertre marneux & inégal ; l'église est presque au sommet du tertre. Le mur du nord est dominé par le terrein, de sorte qu'il n'est pas rare de voir des quadrupedes flairer la

cloche paroissiale. La fontaine du lieu sort d'une terre blanche & marneuse ; elle est de très-mauvaise qualité, & ne dissout pas le savon. A l'extrémité sud-est du village, est une petite plaine de près de cent pas, qui est terminée par la chapelle des Penitents & le cimetiere ; là finit le tertre d'où l'on descend, par un sentier rapide, vers la riviere, appellée *Meuge*, qui vient de la Chaup, & court à l'est vers le village de Pomer, à travers des précipices affreux & des rochers calcaires. Les bords de cette riviere sont fertiles ; on y voit de très-belles terres à bled, & beaucoup de prairies : il y a quelques hameaux aisés & bien arrosés. Il falloit que dans des temps d'anarchie, la nécessité de fuir l'ennemi fût bien pressante, pour déterminer les Seigneurs à chercher un asyle en des lieux presqu'inaccessibles, & y rassembler leurs vassaux. Barret bâti dans la plaine, près de la riviere, seroit un très-bon village ; il manque presque de tout sur la hauteur.

La différence qui regne entre les habitants des villages dont je viens de parler, & ceux d'Eourres, est remarquable. Autant ces derniers sont grossiers & lourds, autant ceux de Barret sont humains & industrieux ; ils ont en général une physionomie plus ouverte, plus de sensibilité dans l'organisation, moins de gêne dans leurs mouvements, moins de grossiéreté dans leur taille, plus d'ardeur pour le

travail. Je ne trouvai point dans les habitations de Barret cette malpropreté dégoûtante que je ne pouvois écarter à Eourres ; ils obéirent aux ordres que je donnai, sans murmure & sans obstination ; je n'eus point à lutter contre des préjugés farouches ; & l'expression de la reconnoissance me suivoit par-tout où mes soins devenoient nécessaires.

J'arrivai à Barret le bas, au commencement du mois de juillet ; j'y restai dix-huit jours ; & je laissai à M. Jullien, Chirurgien très-estimable qui me secondoit, la consultation dont je donnerai ici l'extrait, parce qu'elle contient l'histoire exacte de la maladie & des remedes que je prescrivis.

S'il y a quelque différence entre l'épidémie de Barret & celle d'Eourres, elle ne se trouve que dans l'ordre des crises. A Eourres, nous vîmes peu de dépôts, mais beaucoup de sueurs & de selles critiques ; ici à Barret, au contraire, beaucoup de parotides, peu de selles critiques, & un assoupissement presque létargique, dont la durée est

Symptomes. quelquefois de huit à dix jours. Ce sont autant de moyens que la nature emploie, pour surmonter la force du mal. Mais ces moyens, sur-tout les parotides, sont insuffisants, lorsque le sujet est épuisé par des fatigues, & mal soigné, comme nous avons eu la douleur de l'observer chez des gens absolument misérables, que des soins bien dirigés & les secours de l'art auroient sauvés.

Il n'est pas difficile de reconnoître l'existence du virus contagieux dans ceux qui le portent. La pâleur de la face, le terne des yeux, l'abattement des forces musculaires, la lenteur de la circulation, la malpropreté de la langue, des gencives & des dents, la puanteur de l'haleine, les envies de vomir, & les étourdissements, sont les signes sûrs de l'infection de la masse humorale; c'est le moment d'employer les secours prompts & décisifs: dès que ce premier moment est échappé, la maladie suit ses temps; les crises se font en bien ou en mal; & une convalescence pénible succede aux efforts de la nature, si elle a pu résister.

Il nous a paru que les émétiques donnés en lavage dès le premier temps de la maladie, ont eu & auront toujours des succès heureux, en ce qu'ils débarrassent les premieres voies des matieres infectes qui souillent le torrent de la circulation, lorsqu'elles y sont portées. Les purgatifs acides, tels que les tamarins, sont également indiqués après les vomitifs; l'eau aiguisée de quelques gouttes d'acide vitriolique, ou à ce défaut, la limonade, sont les seules boissons qui soient indiquées. Les cordiaux agiront puissamment lorsque le pouls sera concentré, foible, presque anéanti; les vésicatoires seront un moyen également efficace; & les ventouses appliquées à propos, assureront la guérison dans les sujets bien soignés. Traitement

La saignée ne peut être permise que dans les cas d'un délire furieux, & dans les sujets d'une constitution sanguine & pléthorique, lorsque l'on sera assuré que les vaisseaux du cerveau sont engorgés, & distendus au-delà de leur ton ordinaire, par le sang qui s'y fera porté avec violence.

Ainsi M. le Chirurgien auquel nous confions notre présente ordonnance, & sur la prudence duquel nous croyons devoir compter, voudra bien suivre la route qu'il nous a vu pratiquer, de faire vomir dans le début de la maladie, plus ou moins, en raison des forces du tempérament, de l'âge, du sexe & des malades; il purgera avec les tamarins, la manne, & 12 ou 15 grains de la poudre purgative universelle qui se trouve dans la boîte de remedes que nous lui laissons. Parmi les cordiaux dont il devra user, lorsqu'ils seront indiqués, la serpentaire de Virginie en poudre à la dose de 10 à 12 grains, doit être préférée; on l'associera à 3 ou 4 grains de camphre; & on incorporera le tout dans suffisante quantité de thériaque de Venise, pour faire le bol qui sera jugé convenable.

Il appliquera les vésicatoires aux jambes, de bonne heure, & une ventouse seche sur les parotides, ou sur les dépôts, lorsqu'ils s'annonceront. Cette méthode est brusque, mais efficace, & conforme aux vrais principes de l'art : ce n'est pas dans des cas aussi pressants que l'on auroit à s'applaudir d'avoir

adopté la médecine *tatonante*. La maturation des dépôts sera opérée par des cataplasmes émollients un peu actifs ; & l'ouverture avec la pierre à cautere, sera préférée à l'instrument tranchant, parce qu'il est d'observation que cette pierre mûrit & digere la matiere du dépôt. On ne doit pas oublier qu'une parotide qui ne suppure pas, est ordinairement l'avant-coureur de la mort.

Pendant la suppuration, lorsqu'elle aura lieu, il ne faudra pas troubler la nature par l'action des purgatifs, mais favoriser au contraire la sortie du pus autant qu'on le pourra. Le Praticien ne doit jamais perdre de vue l'état des hypocondres, & avoir toujours présente la sage maxime de Baglivi (*a*); lorsqu'ils sont durs & enflés, il faut entretenir la liberté du ventre par des lavements placés dans des moments favorables, & avoir sur-tout égard à l'ordre des crises.

On donnera la boisson acidulée tant que la langue sera aride, noire ou sale ; point de bouillon de viande, si ce n'est lorsque la convalescence est décidée. On s'en tiendra aux bouillons de pain avec des plantes potageres, telles que la laitue, la chicorée & le cerfeuil. Les vésicatoires & les ouvertures des dépôts, seront pansés avec propreté deux

(*a*) *Qui benè noverit statum hypocondriorum in acutis, quàm benè curare noverit ! quàm benè præsagire.* Prax. med. Lib I, pag. 62.

ou trois fois par jour, au moins, pendant les chaleurs de la canicule.

Il est très-essentiel de veiller à ce que les maisons où il y a eu des malades, soient désinfectées par des parfums avec des plantes aromatiques, ou du vinaigre que l'on jettera sur une pelle rougie au feu; on fera allumer, le soir au déclin du jour, plusieurs feux aux endroits du village qui auront été infectés; on aura attention enfin de tenir les portes & fenêtres des maisons ouvertes, au nord principalement, afin que l'air circule librement dans tous les coins de l'appartement.

Il n'est pas moins nécessaire que les convalescents parfument leurs habits avec du vinaigre, avant que de fréquenter ceux qui n'ont point encore été malades. L'assemblée des paroissiens dans l'église, sera dangereuse tant que l'on ne prendra pas cette utile précaution ; & cette église ne jouira pas long-temps du bienfait de la désinfection qui a été opérée (*a*), si l'on négligeoit de purifier les habits des convalescents : c'est ici un point de la plus grande importance, dont nous prions M. le Curé de faire mention au prône.

La chapelle des Pénitents étant creusée dans le sol où les cadavres sont amoncelés, nous jugeons important que cette chappelle soit abandonnée au

(*a*) Par la méthode dont il est parlé au sujet de l'épidémie de Cholonge.

moins pendant six mois ; parce que tous les chefs de famille s'assemblant dans cette espece de cave qui n'a aucune ouverture au nord, & dont le sol est dominé par celui qui renferme les cadavres, il y auroit à craindre que la maladie ne se renouvellât avec plus de fureur encore.

Comme nous avons observé que l'église paroissiale de Barret le bas, n'a que deux petites ouvertures au midi, & point au nord, à cause du terrein qui est au niveau du toit ; nous avons recommandé à la communauté, 1.° d'agrandir les ouvertures au midi, & d'en pratiquer une au levant s'il est possible, & au plutôt ; 2.° de déblayer le terrein au nord, afin de dégager le mur, & y faire deux petites ouvertures. Cette opération utile permettra à l'air de circuler dans l'église ; la puanteur qui y regne après la Messe du dimanche, sera dissipée. Nous avons eu la satisfaction de voir ce projet accueilli par la communauté, à laquelle la plus prompte exécution a été recommandée.

Cette consultation fut commune à la paroisse de Barret le haut, excepté néanmoins ce qui regarde l'église qui, eu égard à sa position, ne peut, à moins d'être changée, avoir d'autres ouvertures. Nous jugeâmes aussi qu'il étoit urgent d'interdire le cimetiere.

Je ne bornai point mes soins à me rendre utile aux paroisses qui avoient eu recours à la bienfaisance du Gouvernement. J'eus occasion de faire

plusieurs observations relatives à la santé publique; & à mon retour à Grenoble, je m'empressai de les présenter au Ministere public, afin d'armer la sévérité des loix contre les abus destructeurs de la population. Une bande de *Maiges*, qui habite ordinairement dans le village de Montbrun, dans le canton du bas Dauphiné appellé les *Baronnies*, se présenta avec une audace effrenée à Barret, deux jours avant mon arrivée, & osa se dire envoyée par M. l'Intendant. Ayant été reconnus & chassés, ces coureurs allerent dans un village voisin, où en moins d'un quart d'heure ils excroquerent 60 liv. à des misérables. Le Curé du lieu, homme de mérite, me donna avis du brigandage. Le nommé *Benoît*, se disant opérateur, passoit pour chef de la bande : un misérable, connu sous le nom du *Bon-homme*, l'accompagnoit & le secondoit merveilleusement dans l'art de séduire un peuple crédule. J'ai eu la satisfaction de voir que le Ministre, indigné de l'effronterie de cette canaille, & justement alarmé des suites que pourroit avoir l'impunité, a décerné un ordre d'emprisonner le *Bon-homme*, comme guidant le jeune *Benoît*, & que les parents ont été obligés de rendre l'argent excroqué aux malheureux que j'avois désignés. Je croirai avoir rendu un service important à la Province, si j'ai le bonheur de contribuer à l'expulsion des charlatans, & des coureurs trafiquants *en santé publique*. Les habitants des campagnes sont

les plus exposés aux incursions de ces vagabonds qui assassinent avec impunité, à l'abri de quelques certificats imaginés ou achetés. Il est bon que toute la Province sache que ces Maiges du lieu de Montbrun, sont des hommes de la lie du peuple, qui de l'état de berger ont passé à celui de vendeurs de baume, &c.; il est aisé de reconnoître ces frippons à la maniere dont ils s'annoncent.

Les droguistes ambulants sont presque aussi dangereux que les *Maiges*, en ce qu'ils ne vendent le plus souvent que des drogues de mauvaise qualité, ou falsifiées. Le plus accrédité de ces marchands, celui qui fournit à la plupart des Chirurgiens des campagnes du Dauphiné, envoya, il y a quelque temps, des feuilles de baguenaudier pour du séné de la Palthe, à un Chirurgien qui voulut bien nous livrer cet envoi frauduleux, & l'accompagner d'un certificat authentique. Ce faux séné avoit été taxé à 52 sous la livre : il y a peu de Chirurgiens dans la Province qui n'eussent de pareilles plaintes à former; leur intérêt seroit de renoncer aux drogues colportées par ces marchands aussi ignorants qu'infideles, & de puiser dans les pharmacies de Grenoble ou des principales villes qui sont à leur portée, ils seroient servis à meilleur marché, & moins exposé à des accidents qu'on leur attribue quelquefois sans raison, & qui ne sont dûs qu'à la sophistication des drogues : ces colporteurs sont d'ailleurs des usuriers,

contre l'avidité desquels nous nous croyons obligés de prémunir les Chirurgiens. Il seroit bien à desirer qu'il fût défendu à cette espece de marchands, de distribuer des drogues composées, sur-tout de l'arsenic, du sublimé-corrosif, & autres substances de cette nature, & que la vente n'en fût permise qu'aux Pharmaciens connus; des exemples terribles & récents nécessitent des précautions à cet égard. Les colporteurs se permettent des compositions au mépris des loix & de l'autorité : comment le public ose-t-il s'exposer à se servir de remedes préparés par l'ignorance la plus crasse, & presque sans travail; tandis que les vrais artistes, indépendamment des connoissances indispensables pour l'exercice de leur état, sont obligés de suivre pendant plusieurs jours les opérations des dispensaires.

F I N.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux ce Manuscrit, ayant pour titre : *Histoire des Maladies Epidémiques qui ont régné dans la Généralité de Dauphiné depuis l'année 1775*, par M. Nicolas, &c. ; cet Ouvrage m'a paru d'autant plus mériter d'être répandu par la voie de l'impression, qu'il réunit aux moyens de combattre les épidémies, ceux d'en prévenir les effets. A Paris ce vingt-cinq juillet mil sept cent quatre-vingt.

Signé GARDANE.

ERRATA.

P Age 19, *ligne* 8 *de la Préface, au lieu d'*avantures, *lisez*, avantages.

Pag. 34, *lig.* 19, Garnison, *lisez* guérison.

Pag. 67, *lig.* 16, ordre, *lisez* ordres.

Ibid. lig. 17, secour, *lisez* secours.

Pag. 78, *lig.* 23, des remedes du temps, *lisez* des remedes, & du temps.

Pag. 81, *lig.* 14, caractere, *lisez* cratere.

Ibid. quelques volcans, *lisez* quelque volcan.

Pag. 85, *lig.* 19, leithochorton, *lisez* lemithochorton.

Pag. 88, *lig.* 14, moyen, *lisez* moyens.